

ACTES DE LA JOURNÉE DES ARCHIVES RELIGIEUSES 2012

*Archives et
communautés religieuses :*
état des lieux et pistes
de solution pour l'avenir

Le mercredi 18 avril 2012, de 8 h à 17 h

**Centre d'archives de Montréal de BAnQ
Édifice Gilles-Hocquart
535, avenue Viger Est
Montréal (Québec) H2L 2P3**

ACTES DE LA JOURNÉE DES ARCHIVES RELIGIEUSES 2012

*Archives et
communautés religieuses :*
**état des lieux et pistes
de solution pour l'avenir**

Le mercredi 18 avril 2012, de 8 h à 17 h

Centre d'archives de Montréal de BAnQ
Édifice Gilles-Hocquart
535, avenue Viger Est
Montréal (Québec) H2L 2P3

Table des matières

Mot du président du Comité des archives	4
Composition du Comité des archives du CPRQ	5
Résumés des conférences	
<i>Nos archives sous un autre toit – La prise en charge des archives des Sœurs de la Charité de Québec par le Musée de la civilisation</i>	6
Sœur Rollande Jacques, responsable du patrimoine, Sœurs de la Charité de Québec	
Pierre Bail, directeur du Service des collections, des archives historiques et de la bibliothèque du Musée de la civilisation	
<i>La Maison de Mère d'Youville et le patrimoine youvillien</i>	11
Sœur Nicole Fournier, assistante-secrétaire de la Congrégation, Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises)	
<i>Les archives comme lieu de mémoire et témoignage de la foi vécue</i>	14
Père Jacques Monet, directeur, Institut canadien d'études sur la Compagnie de Jésus	
<i>Archives diocésaines et communautés religieuses de Sherbrooke</i>	18
Huguette Pinard-Lachance, directrice, Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS)	
Sœur Rachel Lemieux, directrice, Archives historiques de la Congrégation et Musée de la bienheureuse Marie-Léonie Paradis	
Sœur Claire Lessard, conseillère générale et secrétaire générale, Missionnaires de Notre-Dame des Anges	
Sœur Edwidge Boutin, conseillère provinciale et responsable du patrimoine, Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus	
<i>Nos archives, d'hier à aujourd'hui jusqu'à demain...</i>	22
Sœur Pierrette Leclerc, coordonnatrice du patrimoine, Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge et présidente, Mission patrimoine religieux (MPR)	
<i>Vers le partage et l'entraide</i>	28
Sœur Julie Lasnier, prieure, Moniales Dominicaines	
Résumé des ateliers	32
Quelques références	39
Pour la suite...	40



À la mémoire de notre ami disparu

*Robert Garon
(1942-2012)*

*Ambassadeur, auteur, collaborateur,
défenseur, penseur et visionnaire du
développement de l'archivistique au Québec.*

Ton départ laisse un grand vide.

Mot du président du Comité des archives

Le patrimoine archivistique religieux québécois n'a pas, en apparence, la même majesté que les autres patrimoines religieux tels que les biens immobiliers (églises, couvents, chapelles, synagogues, presbytères, temples, etc.), les biens mobiliers, les œuvres d'art et les orgues à tuyaux qu'elles abritent, mais il requiert une attention tout aussi grande. Le patrimoine archivistique est le fruit et le témoignage du temps qui passe, et il constitue ainsi notre héritage : notre mémoire. Et parce que la mémoire est une faculté qui oublie, mais aussi un vaste territoire, ce patrimoine se rappelle fréquemment à nous sous diverses formes lors d'occasions variées et parfois sans que nous soupçonnions même sa présence. C'est pourquoi il nous revient, collectivement, de voir à ce que ce vaste héritage soit préservé, et son contenu, transmis et expliqué aux générations futures.

Au cours de la dernière décennie, des échanges et diverses études ont porté sur le patrimoine archivistique religieux. L'une de ces dernières est l'étude du Regroupement des archivistes religieux (RAR, 2002), intitulée *Avenir des archives religieuses : étude de solutions concrètes pour leur permanence*. Le chanoine Laurent Tailleur, alors responsable de ce comité, avait présenté les diverses pistes de solution retenues et il invitait le milieu à en envisager d'autres. Dans son cahier 6, *Les archives au Québec, des ressources documentaires à découvrir* (2008), l'Observatoire de la culture et des communications du Québec relevait, pour sa part, l'importance du patrimoine archivistique religieux dans l'ensemble du patrimoine archivistique québécois. Puis, lors du colloque du RAR tenu à la Grande Bibliothèque de BANQ à l'automne 2010, les diocèses étaient invités à s'exprimer sur l'avenir des archives religieuses.

Le 18 avril dernier, 120 personnes ont participé à la Journée des archives religieuses organisée par le Comité des archives du Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ). Sous le thème *Archives et communautés religieuses : état des lieux et pistes de solution pour l'avenir*, cette journée avait pour objectif d'aborder les pistes de solution et les choix privilégiés par certaines communautés religieuses afin d'assurer un avenir pérenne à leurs archives, de même que de faciliter l'établissement d'un réseau d'échanges entre les intervenants ayant des problématiques similaires.

En organisant une telle journée, notre désir initial était de favoriser et de faciliter, entre les intervenants ayant des problématiques similaires ou dans un désir de partage, l'établissement d'un réseau d'échange de connaissances. Celle-ci a donc été entièrement consacrée aux perspectives envisagées pour la sauvegarde du patrimoine archivistique religieux du Québec. En matinée, les gens ont été invités à suivre les discussions entre les participants de deux tables rondes, permettant ainsi de nourrir celles des ateliers qui se sont déroulées en après-midi. Ces derniers ont été suivis d'une séance plénière.

Nous tenons à remercier tous les conférenciers qui ont eu la générosité de partager avec nous leurs expériences et leurs expertises, ce qui a permis de nourrir les échanges de l'après-midi et, par le fait même, de faire avancer la réflexion.

L'organisation de cette journée n'aurait pas été possible sans la participation de partenaires qui ont manifesté leur intérêt en s'engageant à soutenir financièrement l'événement. Je remercie donc de leur soutien financier MP Reproductions, l'Association des archivistes du Québec (AAQ), Gestion de Collections Informatisées (CGI), Trigonix inc. et INFOKA.

Je désire aussi remercier spécialement Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), notre partenaire constant au Comité, qui nous a accueillis dans ses locaux pour cette journée. Et, par la même occasion, souligner l'appui indéfectible de M^{me} Marie-Claude Ravary, chargée de projets au Conseil du patrimoine religieux du Québec, qui assura la bonne marche de l'événement depuis les débuts jusqu'à la fin.

Enfin, je tiens à souligner la contribution de notre regretté collègue, Robert Garon (1942-2012), grand défenseur des archives, qui a milité avec nous pour la reconnaissance du patrimoine archivistique religieux.



Marc Lacasse
Président du Comité des archives du CPRQ

Composition du Comité des archives du CPRQ

Le Comité des archives a pour but d'encourager les représentants des communautés et des traditions religieuses à assurer la pérennité de leurs archives afin d'en garantir la valeur de témoignage pour les générations à venir.

Le Comité se compose des membres suivants :

Marc Lacasse, président
Coordonnateur du département des archives, Univers culture de Saint-Sulpice

Hélène Élément, vice-présidente
Responsable des archives, Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne

Daniel Ducharme, secrétaire
Archiviste-conseil, Direction des services aux usagers et aux partenaires, BAnQ

Hélène Cadieux
Directrice, Direction des services aux usagers et aux partenaires, BAnQ

Marie-Andrée Fortier
Archiviste au Service des archives du Monastère des Ursulines de Québec

Ollivier Hubert
Professeur agrégé, Département d'histoire de l'Université de Montréal

Mélanie Lanouette
Directrice du Service de la recherche, Musée de la civilisation

Normand Laplante
Gestionnaire, Archives sociales, Bibliothèque et Archives Canada

Denise Maltais
Archiviste, Corporation épiscopale catholique romaine de Trois-Rivières

Mgr Michel Parent
Chancelier et archiviste, Diocèse de Montréal

Huguette Pinard-Lachance
Directrice, Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS)

Janice Rosen
Director of CJC National Archives, Congrès juif canadien

James Sweeny
Registraire du diocèse anglican de Québec

Résumés des conférences

Nos archives sous un autre toit – La prise en charge des archives des Sœurs de la Charité de Québec par le Musée de la civilisation

Depuis plus de 160 ans, les actions et les gestes posés par les Sœurs de la Charité de Québec sont documentés dans les fonds d'archives conservés à la Maison généralice. Ces témoignages, les petits comme les grands, illustrent une vie communautaire généreuse, dédiée au service d'autrui au Québec comme à l'étranger. Si pendant longtemps, il pouvait aller de soi de conserver ces précieux documents en nos murs, il en va autrement aujourd'hui.

M. Pierre Bail et moi-même, proposons de faire état du cheminement de la Congrégation quant à la gestion de ses archives, à notre souci commun d'assurer leur conservation et leur valorisation ainsi qu'établir les étapes de notre plan de travail collaboratif en vue de la prise en charge des archives SCQ par le Musée de la civilisation.

Les archives des Sœurs de la Charité de Québec

La fondation des Sœurs de la Charité de Québec et leur œuvre



En 1848, Mgr Pierre-Flavien Turgeon (1787 – 1867) demande aux Sœurs de la Charité de Montréal de prendre en charge l'orphelinat de Québec sous la gouverne de la Société charitable des Dames catholiques de Québec. L'année suivante, mère Marcelle Mallet (1805 – 1871) et ses compagnes débarquent à Québec pour y fonder une nouvelle congrégation religieuse. Elles poursuivent l'œuvre inspirée du charisme de charité universelle de sainte Marguerite d'Youville (1701 – 1771) en l'élargissant aux besoins du milieu. En 1850, la construction de la première Maison-mère débute. Dès 1857, de nouvelles maisons sont établies ailleurs au Québec.

Pendant de nombreuses années, la mission s'est étendue au Québec, aux États-Unis, au Japon et en Amérique du Sud par l'ouverture d'écoles, d'hôpitaux, d'orphelinats, de foyers, d'œuvres sociales et d'œuvres missionnaires. Aujourd'hui, les religieuses prêtent toujours secours aux démunis ainsi qu'aux personnes en difficulté ou dans le besoin. L'entraide sociale, les comptoirs vestimentaires, la soupe populaire, la distribution de denrées et le dépannage scolaire, pour ne nommer que ces services, sont toujours maintenus.

Les archives des Sœurs de la Charité de Québec

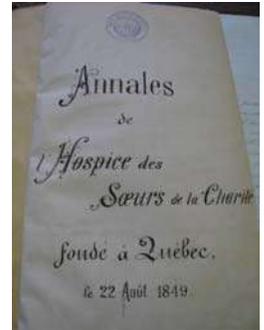
Les archives SCQ couvrent l'ensemble des maisons et des œuvres depuis la fondation. Elles sont rassemblées à la Maison généralice, à la suite de la fermeture des différentes maisons et institutions.

Parmi les pièces les plus anciennes figurent des actes légaux des XVIII^e et XIX^e siècles. Les archives communautaires elles-mêmes remontent aux pourparlers de 1849 entre Mgr Pierre-Flavien Turgeon et la mère Marie-Rose Coullée, supérieure générale des Sœurs de la Charité de Montréal, concernant l'envoi de sœurs à Québec. Puis, les documents se multiplient au gré de la fondation des différentes maisons et de leur expansion. En quelque sorte, leur accroissement est de nature organique et reflète l'évolution de la Congrégation.

Les documents y sont de toutes natures : documents textuels, photographies, albums, registres et autres supports, des plus anciens aux plus contemporains.

Le contenu des archives reflète les valeurs de la Congrégation et témoigne de sa mission. Les Sœurs de la Charité de Québec ont activement participé à l'édification du Québec par leurs œuvres. Les archives en sont la mémoire, une mémoire que nous souhaitons partager en collaboration avec une institution pérenne et respectueuse qui en prendra la responsabilité.

Vers une prise en charge du patrimoine



Les archives aident à comprendre ce qui a été accompli. Aux yeux de la Congrégation, il importe de respecter l'intégrité des fonds, garante de leur authenticité et de la représentativité de l'ensemble des visages de la mission. Les archives forment un tout qui a sa propre cohérence. Elles construisent et alimentent la mémoire. Ce sont des expériences de vie communautaire dont il faudra témoigner pour les générations futures dans la diversité et la pérennité de l'action sociale.

La Congrégation s'interroge d'abord à savoir si elle souhaite conserver ses précieuses archives patiemment constituées. Répondre de façon affirmative à cette question, c'est devoir trouver une façon d'assurer leur permanence. Présentement, une responsable SCQ et deux archivistes laïques en assurent la gestion interne à la Maison généralice.

Les religieuses font preuve de prévoyance. En effet, dans un avenir rapproché, la Congrégation ne pourra assurer elle-même la gestion de ses archives. De plus, les espaces alloués ne seront pas toujours disponibles. Face à ce double constat, l'avenir du patrimoine archivistique devient une préoccupation majeure. Dès 2005, le Conseil général forme un comité d'études sur l'avenir de l'ensemble du patrimoine SCQ. Ce comité proposera des recommandations structurantes desquelles sont issues la création, à l'automne 2011, de l'Institut Marcelle-Mallet pour l'avancement de la culture philanthropique et l'importante donation d'objets, d'œuvres et de documents au Musée de la civilisation.

La donation au Musée de la civilisation

La première donation des Sœurs de la Charité de Québec au Musée de la civilisation remonte à 1997. À ce moment-là, la communauté souhaite se départir de son atelier d'imprimerie. Sans que les parties le sachent – s'en doutent-elles? –, ce sera l'amorce d'un solide récit commun et d'une fructueuse collaboration.

Les religieuses approchent de nouveau le Musée en 2008. Elles offrent cette fois le matériel du studio de photographie de la Maison généralice. La même année, la Congrégation décide de fermer son musée et offre ses collections à différentes institutions. Le Musée national des beaux-arts du Québec retiendra quelques œuvres, tandis que Les Collections de l'Université Laval sélectionneront notamment des animaux naturalisés, des livres et des objets. Le Musée de la civilisation quant à lui s'intéressera vivement à la valeur de témoignage que présentent les objets illustrant la vie communautaire, les œuvres réalisées par les religieuses ainsi que les pièces qui permettent de comprendre les activités reliées aux multiples volets de la mission. Un grand travail de sélection et d'études s'amorcera. Le temps presse, les locaux doivent être vidés, car ils seront dorénavant destinés à d'autres usages.

Depuis, 19 sélections d'objets ont été effectuées. Parmi celles-ci, des pièces provenant de la Maison Mère-Mallet – la première maison mère – où l'on se sera particulièrement attardé aux ouvriers et à la production de la paramentique catholique, des pièces provenant du pavillon Landry-Poulin – l'ancienne école d'infirmières de l'Hôpital Saint-Michel-Archange – ainsi que des pièces illustrant la vie communautaire et la mission de l'École Saint-Louis-de-Gonzague. D'autres pièces proviennent de différentes maisons, notamment des États-Unis et de Charlevoix. Cette importante donation est toujours en cours. Quelque 4 500 objets font foi de l'œuvre et du charisme des Sœurs de la Charité de Québec depuis les premiers jours dans la multiplicité de ses actions.

À travers les sélections, se trouvent quelques documents textuels, des photographies et des imprimés. Ces éléments avaient de tout temps été associés aux objets retenus et il était important aux yeux des conservateurs de ne pas briser les liens et l'intégrité des lots. La question allait se poser avec encore plus d'acuité avec la possibilité de la prise en charge des archives elles-mêmes.

Vers une prise en charge des archives



La prise en charge des archives des Sœurs de la Charité de Québec vise à assurer leur conservation optimale et leur valorisation. Chez les religieuses, le sujet suscite à prime abord maintes questions. Peut-on se départir des archives? Le Musée de la civilisation peut-il en assurer la permanence et en maintenir l'intégrité? Différentes obligations découlent par ailleurs de la gestion des archives relatives à la vie des sœurs, à la vie communautaire et aux documents provenant de la fondatrice.

Au printemps 2011, le comité du patrimoine SCQ demande à rencontrer les représentants du Musée. De part et d'autre, on se questionne sur les orientations des uns, les pratiques des autres, les objectifs communs. Il apparaît clairement que les deux parties souhaitent le maintien intégral des archives des Sœurs de la Charité de Québec. Deux visites suivront : d'abord, les religieuses ouvriront leurs archives aux archivistes et aux professionnels du Musée; puis, les muséologues accueilleront les archivistes SCQ et les membres du comité du patrimoine dans leurs réserves localisées au Musée de l'Amérique française, où sont conservées les archives et la bibliothèque du Séminaire de Québec, gérées par le Musée.

En parallèle, le comité du patrimoine consulte un canoniste, le père Francis Morissey, o.m.i. Celui-ci répond que « le principe essentiel c'est que les biens historiques soient bien protégés. Il me semble très raisonnable de procéder comme vous l'avez fait, puisque les responsables de l'Église du Canada n'ont pas de solution de rechange. La décision relève de la supérieure générale avec le consentement de son conseil ». Il faut savoir, par ailleurs, que sous réserve de la législation applicable, la Congrégation peut élaguer comme elle le souhaite ses dossiers.

La Congrégation considère sérieusement de confier à un tiers la gestion de ses archives. Un partenariat avec le Musée de la civilisation répondrait à ses attentes. Le lien de confiance est établi avec l'institution, le traitement qui serait accordé aux archives SCQ assurerait leur intégrité, leur conservation, leur protection et leur permettrait de continuer à jouer leur rôle historique. Le Chapitre général se prononce à l'été 2011 pour étendre la donation des objets à la prise en charge des archives par le Musée de la civilisation.

Collaboration et accompagnement – Les défis actuels

Lentement, débute dès lors un processus d'accompagnement. Beaucoup reste à faire. Le traitement des dossiers ne sera sans doute pas complété avant le déménagement des archives. Les précieux documents prendront place, dans un horizon de quelques années, au sein d'un espace aménagé spécifiquement pour eux dans la Réserve muséale de la Capitale nationale, laquelle sera agrandie. Le Musée de la civilisation projette d'ailleurs d'y déménager l'ensemble des fonds d'archives sous sa garde ainsi que la bibliothèque historique du Séminaire de Québec. La « nouvelle » réserve se transformera alors en Centre national d'études des collections, l'ensemble des activités de référence y seront regroupées.

Du point de vue du Musée, l'accueil des archives SCQ nécessitera une étude plus approfondie et permettra une meilleure compréhension de la collection des Sœurs de la Charité de Québec dont le processus d'acquisition est en voie d'être complété. Le Musée administre déjà les fonds d'archives du Séminaire de Québec. Il tient à son intérêt est manifeste pour conserver intégralement les fonds d'archives d'une communauté religieuse féminine d'une telle envergure et à bonifier le témoignage de l'histoire sociale et religieuse du Québec. Sa mission consiste notamment à faire connaître l'histoire et les diverses facettes de notre civilisation, à assurer la conservation et la mise en valeur de la collection ethnographique.



Un long processus s'enclenche alors. Les représentants des religieuses et du Musée entreprennent un travail commun. Ils définissent les besoins et dressent l'état de la situation. Dans un premier temps, ils établiront conjointement les termes d'une entente formelle, laquelle enchâssera la prise en charge progressive et irrévocable des archives. Des principes généraux ont déjà été proposés au Conseil général et à la direction du Musée. Ceux-ci visent à déterminer les conditions favorables à la prise en charge pleine et entière des fonds d'archives SCQ en vue de leur intégration à la collection nationale. Ce premier cadre jette les bases d'une entente pour lier les partenaires. La cession de la propriété des fonds d'archives deviendra effective selon les conditions fixées par le protocole d'entente. L'entente identifiera notamment les critères pour départager les documents conservés qui feront l'objet de la cession initiale de propriété. L'entente prévoira les modalités gouvernant les versements successifs au Musée de la civilisation.

La prise en charge des archives s'étalera sur une période oscillant entre cinq et huit ans; après ce terme, des dispositions seront prévues pour les versements subséquents. Les parties conviendront prochainement des modalités qui gouverneront la prise en charge des archives et leur transfert physique. Un calendrier sera établi et précisera la nature des étapes préparatoires. Le Musée de la civilisation respectera rigoureusement les sensibilités des religieuses en regard du caractère personnel et identitaire des fonds d'archives pour la vie de la communauté.

Avec l'appui du Musée, le personnel des archives SCQ poursuivra la gestion, le développement et la conservation des fonds d'archives jusqu'au moment de leur transfert physique. Du côté des religieuses, l'équipe de travail est constituée de la responsable SCQ, sœur Annette Fortier, d'une archiviste laïque, M^{me} Elaine Charron, et de sœur Rollande Jacques comme coordonnatrice. Du côté du Musée, une archiviste, M^{me} Anne Laplante, travaillera conjointement avec l'équipe, et M. Dany Brown agira comme coordonnateur. Le Musée encadrera le travail de l'équipe des archives SCQ pour la préparation du transfert physique des fonds d'archives au Centre national d'études des collections afin d'arrimer les procédures, les critères d'évaluation archivistique, le calendrier de conservation des archives institutionnelles, la mise à jour des inventaires et la conduite des activités qui se rapportent à ces opérations. À ce titre, les parties conviendront conjointement des priorités et évalueront la possibilité de dresser un bilan sur l'état général des fonds. Le Musée souhaite maintenir le plus fidèlement possible l'organisation interne des fonds selon la classification qui a été établie. En soi, cette classification témoigne de l'identité des Sœurs de la Charité de Québec.

Les Sœurs de la Charité de Québec consentent à conserver le dépôt à la Maison généralice aussi longtemps que nécessaire. Elle maintiendra en poste l'équipe actuelle de son service d'archives. Elle accepte favorablement la responsabilité de l'acquisition du matériel raisonnablement requis pour la conservation préventive jusqu'au moment du transfert physique.



De nombreux aspects doivent faire l'objet d'échanges. Les parties tiendront le nombre nécessaire de rencontres pour définir la nature de leurs obligations respectives. Outre les cadres légaux guidant l'accès aux fonds d'archives, la conservation des documents ainsi que la protection des renseignements personnels, les parties s'entendent pour définir la nature et les conditions des restrictions qui auront trait notamment à la consultation, à la reproduction, à la diffusion et à la publication de pièces d'archives. Il appartiendra aux religieuses de faire connaître au Musée la teneur des restrictions qui seront imposées à certaines parties des fonds d'archives, séries et types de documents.

Parmi les dispositions qui doivent être précisées figurent les suivantes :

- Le degré et la nature de l'encadrement du personnel des archives SCQ;
- Les critères pour le départage des documents conservés aux fins de la cession initiale de propriété;
- L'intégration des versements subséquents;
- Les paramètres définissant l'intégralité des fonds d'archives;
- Les stratégies de conservation préventive à mettre en place;
- La nature des restrictions;
- Les modalités entourant la reproduction et la diffusion des documents;
- La gestion des droits d'auteur et de propriété intellectuelle;
- Les mentions obligatoires;
- Les modalités entourant le transfert physique des archives;
- Les modalités financières;
- Les accès dans les locaux des Sœurs de la Charité de Québec pour la période durant laquelle les fonds d'archives y seront conservés et inversement par la suite;
- Les assurances;
- La gestion des fonds d'archives (notamment le traitement, la reproduction, le prêt et les mouvements internes des documents);
- Autres aspects.

Les partenaires mettront sur pied un comité paritaire pour assurer la communication entre eux et évaluer la progression des travaux sur une base périodique. Ce comité sera composé de deux représentantes des Sœurs de la Charité de Québec, de deux représentants du Musée et d'une personne externe nommée par chacun des partenaires.

Les Sœurs de la Charité de Québec et le Musée de la civilisation entreprennent un vaste projet basé sur la confiance et le respect mutuel. Les institutions collaboreront de concert à la complétion de cette précieuse donation. Les mesures se mettent progressivement en place pour léguer aux générations futures l'esprit du charisme et de la mission qui constituent la raison d'être des Sœurs de la Charité de Québec, notamment dans l'expression de l'aide aux démunis.

Sœur Rollande Jacques

Responsable du patrimoine, Sœurs de la Charité de Québec

M. Pierre Bail

Directeur du Service des collections, des archives historiques et de la bibliothèque du Musée de la civilisation

Crédits photos : Musée de la civilisation, Québec

La Maison de Mère d'Youville et le patrimoine youvillien



Dans une vie antérieure, j'étais tout près d'ici à l'Accueil Bonneau et je peux vous dire qu'entre l'itinérance et les archives, il y a un lien, car on définit l'itinérance par la désaffiliation, par la perte de son enracinement social. Alors que les archives nous disent d'où l'on vient, quelles sont nos racines, et font porter le regard vers là où l'on s'en va. Tout ça pour dire que si nous n'avons pas des archives vivantes, nous sommes des personnes itinérantes.

Il me fait plaisir de partager avec vous le cheminement qu'ont connu nos archives et les pistes d'avenir que nous essayons de mettre en place.

Le Service des Archives des Sœurs Grises de Montréal se trouve dans une aile de la Maison de Mère d'Youville, située au 138, rue Saint-Pierre dans le Vieux-Montréal, le lieu de fondation de notre congrégation. Nous y avons regroupé toutes les archives de la Congrégation provenant des divers œuvres, missions, régions, provinces et pays où ont œuvré les Sœurs Grises en 275 ans d'histoire.

Ce que nous appelons la Maison de Mère d'Youville est en elle-même un patrimoine important parce que cette maison fut d'abord l'Hôpital Général des Frères Charon érigé en 1692 sur la Pointe-à-Callières, en dehors des murs de la ville. Il est donc normal que l'avenir des archives soit très lié à celui de cette maison.

Quelques faits historiques

La première partie de ce bâtiment remonte à 1692, alors que Montréal n'avait que 50 ans. À cette époque, Marguerite Bourgeoys s'occupait d'éducation, Jeanne Mance et les Hospitalières de Saint-Joseph, de la santé. Il restait à établir des services pour les personnes démunies.

De là le projet de François Charon qui obtenait des Sulpiciens une concession pour l'établissement d'un hôpital général, qui, en soi, était un refuge pour toutes les détresses. Il faut comprendre que dans la colonie française, ce qu'on appelait l'Hôtel-Dieu était destiné au soin des malades, tandis que l'hôpital général était plutôt un refuge pour les personnes en détresse, comme les orphelins, les personnes âgées, les personnes handicapées et les sans-abri. À ce sujet, si vous passez nous visiter, vous pourrez constater que nous avons dégagé la salle (et son plancher) où nous accueillions les personnes qui venaient manger à ce que nous appelons aujourd'hui une soupe populaire. Ceci témoigne des débuts de notre action sociale dès l'époque de la Nouvelle-France.



À la mort du fondateur, cette maison va périlcliter et elle sera finalement confiée à Marguerite d'Youville et ses compagnes qui s'étaient associées en 1737, mettant leur vie au service des pauvres. En 1753, le roi de France reconnaissait leur association comme congrégation religieuse et leur accordait la direction permanente de l'Hôpital Général de Montréal. Ainsi les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Montréal, dites les Sœurs Grises, prenaient la succession des Frères Hospitaliers, fondés par François Charon.

C'est en 1870 que les sœurs quitteront le bas de la ville pour aller plus haut, à la campagne, c'est-à-dire à l'angle du boulevard René-Lévesque et de la rue Guy, au Mont Sainte-Croix où sera érigée leur Maison-mère. L'Hôpital Général sera en partie détruit par la construction de la rue Saint-Pierre et servira pendant une centaine d'années d'entrepôt à des compagnies maritimes.

En 1980, les Sœurs Grises en restaureront la partie toujours existante et en feront la Maison de Mère d'Youville qui est maintenant le siège social de la Congrégation et le lieu d'une exposition qui raconte l'histoire de sainte Marguerite d'Youville et des six congrégations issues de cette épopée.



Dans le bâtiment plus récent, qui date de 1874, est logé le service des archives et des collections où furent rapatriées toutes les archives de la Congrégation. Voici en quelques chiffres son contenu : 500 mètres de documents textuels répartis dans 350 fonds d'archives, 500 cartes et plans, 25 000 photographies, 400 documents audiovisuels, 3 900 livres rares et anciens, 3 700 artefacts.

S'y activent 3 archivistes, une technicienne en muséologie et 4 bénévoles, dont sœur Julienne Massé qui a passé une grande partie de sa vie aux archives, et qui en est encore l'âme. Cette équipe a été mobilisée à la fois pour terminer le travail entrepris lors de la centralisation de nos

archives et pour répondre aux demandes des chercheurs, puisque ce service est accessible au public. La centralisation des archives entraîne aussi des demandes venant de partout, puisque l'histoire de la Congrégation et des œuvres qu'elle a créées y est conservée; nous devons d'ailleurs intégrer ce qui viendra de la Maison Mère de la rue Guy que nous quitterons en fin d'année 2012.

La maison en elle-même possède une grande importance historique puisqu'elle est l'un des deux ensembles conventuels datant de la Nouvelle-France, qui est encore habité aujourd'hui; l'autre ensemble étant celui du Séminaire de Saint-Sulpice (116, rue Notre-Dame), datant de 1685. Nous sommes donc en face d'un patrimoine important. Quel en sera l'avenir? Quels partenariats sont à établir?

Comme vous le savez, au fil des années, les Sœurs Grises ont dû se départir d'une partie importante de leur patrimoine et de nombreuses institutions. Nous désirons toutefois ardemment assurer la bonne conservation de ce patrimoine, le mettre en valeur et le sauvegarder bien sûr, mais aussi en assurer l'accessibilité.

Pour réaliser une telle œuvre, il faut rechercher des partenariats. Nous nous sommes donc tournées vers le Musée de Pointe-à-Callières qui, depuis 1992, a à son actif des réalisations importantes de mise en valeur de ce site important pour le Canada, qui est celui de la fondation de Montréal, de même que des projets de développement du secteur où nous sommes.

Nous avons ensemble décidé en 2011 de procéder à une étude de potentiel menée conjointement pour répondre à 4 questions :

- Peut-on travailler à élaborer un projet commun?
- Peut-on répondre aux objectifs de la communauté de préservation et de transmission du patrimoine et des valeurs SGM dans leur intégrité et *in situ*?
- Peut-on répondre aux besoins de développement du Musée de Pointe-à-Callières?
- Peut-on identifier les structures de financement et des modes de financement?

Le seul objectif atteint par cette étude a été de dire « OUI » à la possibilité d'un projet commun, avec sur la table beaucoup d'idées et de questionnement et aussi la décision de demander le classement de la Maison comme monument historique. D'où la décision récente d'établir une structure corporative conjointe et d'aller vers une étude de faisabilité.

L'avenir des archives et de la Collection et celui de la Maison

Le Musée de la Pointe-à-Callières et la Maison de Mère d'Youville sont situés sur des lieux voisins ayant une grande importance historique, comprenant des sites d'envergure nationale. Il était donc naturel de s'associer dans un projet de préservation du patrimoine pour donner à ces lieux un rayonnement rendant accessible notre histoire et nos valeurs aux générations futures.

L'étude de faisabilité concrétisera cette volonté de mise en valeur et de transmission de notre histoire en établissant principalement des partenariats. Par ces associations, nous désirons aussi être plus ouvertes sur le monde, tant celui des archives que des universitaires, afin que ces partenariats nous permettent de déterminer et de satisfaire les besoins associés à nos nombreux projets et aux attentes exprimées par la population.

Nous en sommes donc encore au stade exploratoire et tous les échanges de cette journée permettront assurément de faire avancer le processus.

Sœur Nicole Fournier

Assistante-secrétaire de la congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises)

Crédits photos : Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises)

Les archives comme lieu de mémoire et témoignage de la foi vécue



© Photo : MCCCCF, Jean-Francois Rodrigue, 2005

Les archives des Jésuites au Canada sont à la fois un lieu de mémoire et un témoignage de la foi vécue par les cent générations de Jésuites qui ont œuvré au Canada depuis 1611. De fait, la Compagnie de Jésus honorait en mai 2011, le 400^e anniversaire de notre présence en sol canadien en organisant une série d'activités commémoratives, dont la dernière se tiendra à Québec le 12 mai 2012, près de la vieille Maison des Jésuites, située à Sainte-Foy.

Pour nous, les archives de la Compagnie de Jésus, comme toutes celles des autres congrégations, sont les témoins de la manière dont nos ancêtres et leurs successeurs ont vécu leur foi. En ce sens, mon désir est ici de vous raconter, de vous dire et de vous présenter des exemples de ce que nous avons dernièrement

accompli afin de préserver la pérennité de nos archives, en vue de rendre témoignage de la contribution de notre Congrégation et de nos ordres religieux à l'histoire du Canada.

Un peu d'histoire

Le Canada et le Brésil sont les seuls pays où les Jésuites font partie du mythe fondateur. Il faut souligner que le nom de Jean de Brébeuf est le 5^e nom le plus connu au Canada. Ainsi, à cause de la présence des Jésuites dès les débuts – même si nous n'étions pas les premiers arrivés sur le territoire –, et surtout parce que les *Relations des Jésuites* font partie intégrante de l'histoire du Canada, notre Congrégation est ancrée dans l'histoire et dans la mémoire des Canadiens.

Au Canada, depuis 1924, coexistent 2 provinces canadiennes qui sont divisées linguistiquement, c'est-à-dire une francophone et une anglophone. Bien évidemment, le patrimoine que nous avons en commun depuis 1611 appartient aux 2 provincialats.

Rappelons que la Compagnie de Jésus a été supprimée par le Pape en 1773; d'abord bannie en France la même année que la ratification du Traité de Paris en 1763, la Compagnie fut démantelée par petits morceaux, jusqu'à sa suppression en 1773. Depuis le transfert de la colonie française à l'Empire britannique, les Jésuites de la Nouvelle-France n'ont pas connu de recrutement. Le Traité de Paris reconnaissait les droits de l'Église catholique et le droit de pratique de sa foi, mais les congrégations, et surtout les Jésuites, étaient alors bannies de France, et d'Angleterre, où se terraient secrètement des Jésuites.

Il restait 18 Jésuites à la fin de la Nouvelle-France, en 1760, qui sont graduellement décédés. En sol canadien, la dissolution de la Compagnie n'a pas eu lieu, car l'évêque de Québec a réussi à persuader le Gouverneur britannique d'interdire la publication du décret pontifical qui supprimait la compagnie. Notre mission n'a donc pas été supprimée, mais est plutôt morte, avec le décès du dernier Jésuite en 1800.

Entre-temps, c'est au Collège de Québec, que s'étaient accumulées les archives importantes tout au long de l'histoire de la Nouvelle-France. Pendant les quelques années précédant sa mort, le Père Caseau, a décidé de distribuer le patrimoine des Jésuites. Les archives sont allées au Séminaire de Québec. Aujourd'hui, une importante part des archives des Jésuites jusqu'en 1800, sont conservées à l'Université Laval qui, comme vous le savez, est issue de la refonte du Collège de Québec et du Séminaire de Québec.

En 1814, la Compagnie de Jésus est restaurée, mais les Jésuites ne reviendront au Canada qu'en 1842. Ceci explique qu'une part importante des archives que nous possédons aujourd'hui dans les deux provinces datent de la fin des années 1830, début des années 1840.

Quand les Jésuites sont revenus au pays, le supérieur, Père Félix Martin, s'est occupé de faire des recherches et d'amasser les documents traitant des Jésuites à l'époque de la Nouvelle-France, en vue de faire canoniser les martyrs canadiens.

La première mission canadienne au XIX^e siècle était la mission New York-Canada et, jusqu'en 1879, c'était une seule mission. Le noviciat qui était à Montréal attirait autant des New-Yorkais que des Canadiens et ce n'est qu'en 1880 que nous pouvons observer une majorité de Jésuites nés en sol canadien, les autres avant cette date provenant de France. Ainsi, des archives qui documentent ce qui se passait au Canada à cette époque se retrouvent maintenant aussi à New York. Une très bonne collaboration s'est toutefois établie entre les deux missions afin de partager ces connaissances.

Entre-temps, les Jésuites, formant en 1880 une mission indépendante composée d'une majorité de Canadiens, se sont multipliés au point où, au début du XX^e siècle, nous avons suffisamment de confrères pour créer deux provinces. Il a donc été décidé de scinder la mission en deux provinces basées sur la langue : Province du Haut-Canada et Province du Bas-Canada. Cette structure ne fut pas décidée pour rappeler celle du Canada en 1800-1830, mais plutôt, parce que dans la tradition jésuite, il fallait que les missions soient territoriales. On s'est donc rapidement rendu compte que la plupart des maisons et institutions de langue anglaise se trouvaient au nord (le haut) de la ligne du Canadien Pacifique, et les francophones, au sud (le bas). La province anglophone a changé de nom il y a quelques années pour Jesuits in English Canada, et la francophone, dans les années 1960, a pris le nom de Province du Canada français.

Le projet

C'est en juillet 2006 que le Père Daniel Leblond, Provincial de la Province du Canada français et d'Haïti, invita la Province of the Jesuits in English Canada, à fusionner ses archives avec celles du Canada français. Après dix déménagements en 85 ans (deux depuis 10 ans) le retour aux racines communes à Montréal arrivait à point. De plus, l'intégration des deux centres d'archives constituait un merveilleux témoignage de notre attachement envers le patrimoine que nous partageons en ce pays en tant que Jésuites, tout en nous permettant de les rendre plus accessibles à la recherche historique qu'elles ne l'étaient lorsqu'elles étaient dispersées entre Montréal, Saint-Jérôme et Toronto.



© Photo : GoogleMaps, 2012

Entre 2006 et 2009, les deux comités créés pour la concrétisation de ce projet se sont rencontrés à peu près toutes les 6 semaines pour un total d'environ 15 réunions, afin de préciser ce que nous désirions faire des archives, comment nous voulions les fusionner, comment aménager une salle de lecture et de consultation.

Nous avons aussi débattu sur l'idée de créer, ou non, une bibliothèque; idée qui a été acceptée, ce qui a permis de mettre en place une riche bibliothèque d'appoint visant à aider les chercheurs à comprendre ce qu'il y a dans nos archives.



La décision a aussi été prise de loger les archives dans la Maison Bellarmin, où se trouve aussi la curie du provincialat français, au coin de la rue Jarry et du boulevard Saint-Laurent, à Montréal. Nous avons alors décidé que les archives seraient situées dans le sous-sol qui devait être entièrement rénové afin de les accueillir et de les mettre à la fine pointe du développement de l'archivistique.

Nous avons consacré trente mois à la réalisation de ce projet, même qu'il n'était pas tout à fait achevé lorsque nous avons ouvert nos portes en septembre 2009. Comme vous vous en doutez, tout au long du processus, nous avons été confrontés à tous les problèmes auxquels vous pouvez songer, notamment : relocaliser les fils électriques et les tuyaux, installer des paravents pour transformer un sous-sol en ciment – qui était en quelque sorte l'entrepôt de débarras – afin d'y créer, pour nos archives, un lieu de diffusion accueillant et bien organisé.

Nos archives

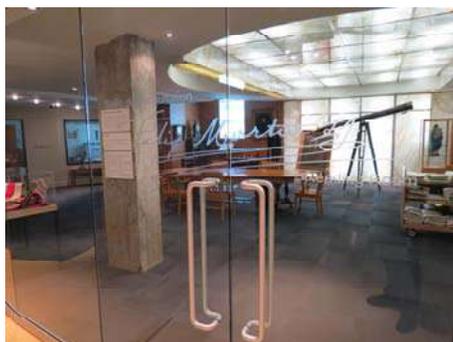
Notre centre d'archives compte un peu plus de deux kilomètres linéaires d'archives, complété par environ 30 000 volumes – plusieurs précieux, rares et uniques – conservés dans la bibliothèque d'appoint. L'installation du centre s'est faite rapidement après le déménagement, dans les mois précédents l'ouverture en septembre 2009. Parmi les ouvrages les plus prisés se trouvent les dictionnaires autographes des missionnaires ayant œuvré auprès des Amérindiens de l'ancien régime et depuis le XIX^e siècle, les diariums des Jésuites canadiens œuvrant dans le Nouvel-Ontario, en Chine, en Éthiopie, au Darjeeling, en Haïti et jusqu'au Bhoutan.



Depuis ce temps, le rêve n'est pas encore complètement réalisé même si les avantages de la fusion et du déménagement ne se sont pas fait attendre. Ainsi, depuis 2009, nous avons accueilli un peu au-delà de 350 chercheurs : souvent pour plusieurs semaines de suite, et beaucoup d'autres nous ont été consultés par Internet ou au téléphone.

Les deux principaux centres d'intérêt de ces chercheurs sont les relations avec les Amérindiens et, bien sûr, l'époque de la Nouvelle-France.

Rappelons que les Jésuites, à l'époque de la Nouvelle-France et lors de leur retour dans les années 1840, ont travaillé en continuité avec les Ojibwés et les Hurons (et leurs descendants), de même qu'avec les Mohawks de Kahnawake. Mais c'est surtout en Ontario, à partir de 1843, que les Jésuites ont eu des contacts avec les premières nations, ce qui se poursuit toujours. Actuellement, entre 20 et 40 jésuites travaillent auprès des Amérindiens qui habitent au nord du lac Huron et du lac Supérieur, de même que dans les villes comme Toronto. En raison de ce qui se passe avec les Amérindiens à l'heure actuelle, notamment avec la Commission sur la vérité et la réconciliation, nous constatons que ce sujet nous amène un nombre important de commissaires et de chercheurs qui désirent consulter nos archives et nos documents. C'est donc une source inestimable de savoir qui est mise à la disposition des Amérindiens et des gens qui œuvrent auprès d'eux.



Autre sujet pour lequel nous sommes consultés : l'époque de la Nouvelle-France. Il faut savoir que le Père Lucien Campeau a passé 40 ans de sa vie à publier, accompagnés de notes fort détaillées, tous les documents traitant des Jésuites de la Nouvelle-France. Au moment de sa mort, il en était aux années 1660. Il a fouillé les archives un peu partout, même en Europe, afin de ramener toutes les informations qui traitaient de la présence des Jésuites au Canada au début de la Nouvelle-France. Nos archives contiennent évidemment ce qu'il a rapporté au pays, ce qu'il a publié et ce qui resterait à l'être. Malheureusement, maintenant que Père Campeau est décédé, nous ne savons pas quand nous serons en mesure de le faire.

Nous sommes donc très fiers de la richesse de nos archives. C'est avec enthousiasme que nous avons réussi le pari d'attirer beaucoup plus de personnes, en mettant à leur disposition un personnel très qualifié, intéressant et intéressé à l'histoire de la Compagnie et à l'histoire de l'Église au Canada.

Au sujet de la bibliothèque qui fait partie intégrante du projet de fusion des archives de la Compagnie de Jésus, nous avons eu à établir des critères de ce que nous voulions y diffuser. Nous avons donc décidé d'y inclure tout ce qui touche à l'histoire des Jésuites au Canada, l'histoire commune que nous avons avec l'Église au Canada, de même que l'histoire de la Compagnie à travers le monde surtout ce qui est publié en français et en anglais, tant aux États-Unis qu'ailleurs.



Finalement, en complément des archives portant sur la Nouvelle-France et le Canada, il faut rappeler que les Jésuites du Canada (français et anglais) ont aussi été responsables de missions étrangères. La mission francophone a longtemps eu une mission en Chine et nous possédons des choses intéressantes pour les chercheurs qui s'occupent des relations avec ce peuple. La mission anglaise, pour sa part, a eu une mission en Inde (maintenant devenue une province indépendante) et a amassé un fonds très riche pour les gens qui s'intéressent à ces endroits du monde et à leur histoire.



Dans l'héritage des trésors historiques que constitue notre patrimoine religieux, il n'est pas difficile de ressentir un souffle extraordinaire et spirituel que les chrétiens reconnaîtront comme étant celui de l'Esprit.

C'est donc une invitation à venir nous visiter au coin de la rue Jarry et du boulevard Saint-Laurent, à venir vous installer confortablement dans notre salle de lecture pour y consulter la richesse de nos archives.

Père Jacques Monet, s.j.

Directeur de l'Institut canadien d'études sur la Compagnie de Jésus

Historien des Archives des Jésuites au Canada (Montréal)

(sauf avis contraire) Crédits photos : Archives des Jésuites au Canada / The Archive of the Jesuits in Canada

Archives diocésaines et communautés religieuses de Sherbrooke



Dans le cadre du Centenaire du Séminaire de Sherbrooke, le recteur d'alors, Mgr Georges Cloutier, prend l'initiative de regrouper les documents d'archives et fonde, en 1975, le Service des archives du Séminaire. En 1990, Mgr Jean-Marie Fortier demande à Mgr Georges Cloutier, alors devenu vicaire général, de préparer l'ouverture d'un nouveau service qui aurait pour mandat de mettre en valeur les documents d'archives témoignant de l'histoire de l'Église de Sherbrooke.

En 2009, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) accorde l'agrément au Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS) reconnaissant ainsi la valeur historique des archives mises en valeur par ces deux organismes.

L'expertise acquise au cours de toutes ces années fait que le Regroupement jouit d'une grande crédibilité dans le milieu et qu'il est devenu un interlocuteur majeur pour la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine archivistique religieux.

Le projet d'aménagement

Afin d'assurer l'entreposage des documents conservés dans des conditions optimales de conservation, le Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke devait envisager l'aménagement d'un nouvel espace qui servirait à la conservation, la gestion, la consultation et la diffusion des archives sous sa responsabilité.

Après avoir analysé différentes possibilités, les administrateurs en sont venus à la conclusion que la meilleure solution serait le réaménagement du chœur de la chapelle Pauline, situé dans le soubassement de la cathédrale.

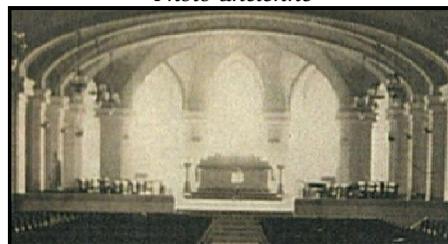
Le projet consiste à regrouper, sur un même palier et dans un même local, l'ensemble des archives dont le Regroupement a la gestion, la salle de consultation et les services administratifs. De plus, après réaménagement, cet espace offrira la possibilité d'entreposer une très grande quantité de documents d'archives.

En plus de revaloriser un espace attrayant au niveau architectural et de regrouper le patrimoine archivistique de l'Église de Sherbrooke, un des objectifs poursuivis est d'être en mesure d'accueillir les nombreux versements qui viendront s'ajouter aux fonds de paroisses, les transferts pour le fonds Archevêché de Sherbrooke et de recevoir les documents que les communautés religieuses voudront bien nous confier.

Archives diocésaines et communautés religieuses

Lors du Colloque du Regroupement des archivistes religieux (RAR) qui s'est tenu le 15 octobre 2010, nous avons présenté une communication intitulée *Perspectives d'avenir pour la sauvegarde du patrimoine archivistique des communautés religieuses*. Cette communication avait pour but de présenter les démarches entreprises dans le diocèse de Sherbrooke afin de trouver des pistes de solutions concernant l'avenir des archives religieuses et d'offrir notre collaboration aux communautés religieuses qui le désiraient.

Photo ancienne



En cours de réaménagement



Cette présentation a permis d'amorcer des discussions avec certaines communautés religieuses afin de clarifier leurs attentes quant à l'acquisition, la conservation et la mise en valeur de documents témoignant de leurs œuvres dans le diocèse de Sherbrooke.

Depuis ce temps, nous avons poursuivi les démarches auprès de trois communautés religieuses afin de trouver des pistes de solutions à la conservation en région de leur patrimoine et d'évaluer l'incidence de ce nouveau partenariat sur la mission, les activités et les projets de notre organisme.

Je laisse ici la parole à sœur Rachel Lemieux des Petites Sœurs de la Sainte-Famille qui vous entretiendra des démarches entreprises pour protéger le patrimoine constitué par sa communauté. Elle vous informera également sur le cheminement qui a amené ces trois communautés religieuses à vouloir s'associer au Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke.

Les archives historiques de la Congrégation des Petites Sœurs de la Sainte-Famille

En 2008, j'ai été nommée directrice aux Archives historiques et du musée de Bienheureuse Marie-Léonie Paradis, fondatrice des Petites Sœurs de la Sainte-Famille.

Peu de temps après mon arrivée, je cherchais un moyen pour assurer l'avenir des archives et du musée. À cause du manque d'effectif chez les religieuses, il devenait pressant d'embaucher des personnes laïques tant aux archives qu'au musée; de plus, il était nécessaire de renouveler le musée actuel, car depuis plusieurs années, il se passait peu de choses au musée et toutes les énergies des compagnes en poste étaient réservées à l'accueil des gens. Ignorant tout de ce qui se passait au diocèse, j'en ai parlé avec Mgr André Gaumont, Archevêque de Sherbrooke à l'époque, qui me référa à M. l'abbé Paul-Émile Paré, président du Service des Archives de l'Archidiocèse de Sherbrooke (SAAS). Le 6 octobre 2009, il est venu me rencontrer pour mieux comprendre mes besoins et il a réalisé que je ne voulais pas un emplacement pour empiler des boîtes mais un lieu d'interprétation.

Des démarches ont été faites auprès des communautés religieuses pour connaître celles qui seraient intéressées à ce projet d'étude. Les Sœurs du Saint-Sacrement, les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame et les Frères du Sacré-Cœur n'ont pas participé pour différentes raisons. Au mois de janvier 2010, chez les Missionnaires Notre-Dame-des-Anges, j'ai rencontré sœur Claire Lessard, secrétaire générale.

Ensuite, à la Maison provinciale des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, première rencontre avec sœur Cécile Allard et sœur Edwige Boutin, conseillère provinciale.

J'ai demandé la collaboration d'une compagne, sœur Lisette Martin, conseillère et secrétaire générale, responsable des archives courantes de l'Institut, pour faire partie de ce comité d'étude. Une série de rencontres des trois communautés intéressées ont suivi avec l'abbé Paré, président du SAAS et M^{me} Pinard-Lachance, directrice et archiviste.

Nous avons commencé notre réflexion à temps, car la fusion des archives du Séminaire Saint-Charles avec les archives diocésaines était faite mais le lieu était à l'étude. L'arrivée des communautés religieuses dans le décor n'était pas prévue si rapidement. Nous avons besoin d'espace où mettre nos archives, oui, mais ce qui pressait aussi, c'était nos musées. Comme nous représentions une source de financement non négligeable, le dialogue a commencé tout en occasionnant d'autres problèmes. Eux, au diocèse, parlaient d'archives et nous, en plus, de musées.

Nous avons cheminé pendant presque deux ans, pour comprendre finalement que :

- pour l'agrément, les archives n'étaient pas compatibles avec les musées;
- pour que le projet de subvention soit accepté par le gouvernement, il ne fallait pas présenter les deux en même temps;
- pour que le financement du premier projet ait lieu, les musées devaient attendre.

L'avantage pour ma communauté d'un éventuel regroupement est d'apprendre à utiliser le même logiciel ARCHI-LOG que le diocèse afin d'être conforme à son mode de classification et que nos archives soient fonctionnelles dès leur arrivée.

Comme le nouveau local des archives n'est pas assez grand pour accueillir les musées, nous sommes à la recherche d'un local qui permettra l'interprétation de la vie consacrée dans la diversité des communautés sous un même toit, sans quitter le diocèse, pour faire mémoire de notre histoire et pour transmettre l'héritage que nous avons à la jeune génération et à la société.

Je laisse la parole à sœur Claire Lessard, Missionnaires Notre-Dame-des-Anges, secrétaire générale.

Les Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges

Comme représentante des Sœurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges, je me suis jointe au groupe d'étude concernant les archives diocésaines et les musées. Il faut signaler que notre Congrégation a été fondée à Sherbrooke en 1922 et que notre Maison-mère a toujours été à Lennoxville. Étant donné que nous sommes essentiellement missionnaires, les membres œuvrent généralement en mission, un peu partout sur la planète. Nos premières missions furent uniquement en Chine. Lors de l'entrée des communistes en Chine, tous les étrangers ont été expulsés et nous avons alors perdu beaucoup de documents, ce qui explique que nous n'avons pas une très grande quantité d'archives.

Présentement, il ne reste que 15 Canadiennes à l'étranger; 43 sont au pays, à la Maison-mère et à notre maison de Montréal. Nos missions se poursuivent donc avec nos sœurs de différentes nationalités.

Pour le moment, nous ne voyons pas le besoin de déposer nos archives avec celles du diocèse, tout d'abord parce que le traitement de nos archives n'est pas encore très avancé; ensuite, parce que nous avons sur place une petite salle d'archives qui est conforme aux normes de conservation.

Depuis 2003, en tant que secrétaire générale, j'ai aussi la responsabilité des archives mais je n'ai aucune formation. Au tout début, je n'ai suivi qu'une courte session de quelques jours offerte par le RAR. Il va sans dire qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Quant au plan muséal, nous avons beaucoup d'objets venant de nos différents pays de missions, tout spécialement la Chine, notre premier pays de mission, mais aucun inventaire n'a été fait dans ce domaine.

Suite à mon expérience des huit dernières années, je vois qu'il serait important d'avoir l'aide d'une archiviste pour avancer ce travail de nos archives.

Maintenant, j'invite sœur Edwidge Boutin à vous faire part de son expérience.

Les Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus

Nous, les représentantes de trois communautés religieuses de Sherbrooke, nous nous sommes réunies à plusieurs reprises en 2010 et 2011. Notre comité d'étude envisageait des possibilités d'avenir du patrimoine et des archives, tant celles du diocèse que celles de nos communautés religieuses.

Sœur Rachel Lemieux a été l'initiatrice de ces rencontres et la présidente de notre groupe. M. l'abbé Paul-Émile Paré, vicaire épiscopal à l'administration et économiste de l'Archevêché était un précieux collaborateur. M^{me} Huguette Pinard-Lachance qui travaille au Regroupement des Archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke s'est jointe à nous à la troisième rencontre. Nous avions donc une personne très compétente que nous étions heureuses d'accueillir.

Quant à nous, FCSCJ, nos deux archivistes étaient décédées, l'une en 2007 et l'autre en 2010. Nous n'avions pas de religieuses pour les remplacer. Nous étions à la recherche d'une personne qui pouvait assurer ce service.

La proposition du Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'archidiocèse de Sherbrooke

- En 2011, M^{me} Pinard-Lachance nous a proposé un projet dont l'objectif général est d'assurer la gestion des documents d'archives de notre communauté.
- Une entente a été signée le 22 février 2012 par laquelle le RASSAS prête aux FCSCJ un membre de son personnel. Nous sommes très confiantes, car ce laïque, homme compétent, a comme guide M^{me} Pinard-Lachance qui travaille comme archiviste depuis plus de 20 ans.
- Cette dernière a comme principales responsabilités de superviser le projet visant à établir un plan de classification, à élaborer un calendrier de conservation en plus d'organiser les documents d'archives pour fins de conservation.
- M^{me} Pinard-Lachance a bien réparti les tâches concernant les trois personnes qui travaillent aux archives :
 - une FCSCJ recueille, depuis 2010, tous les documents qui arrivent régulièrement aux archives et les classe;
 - une autre FCSCJ transcrit les données en utilisant le logiciel ARCHI-LOG;
 - le professionnel, prêté par le RASSAS, travaille trois jours/semaine depuis le 7 mars.

Nous, FCSCJ, établies dans le diocèse de Sherbrooke depuis 1911, avons de nombreux documents accumulés depuis 100 ans. Notre communauté a demandé de pouvoir déposer éventuellement nos archives dans les locaux du nouveau centre d'archives du RASSAS moyennant les frais d'occupation que cela pourrait représenter.

Conclusion

Dans le cadre d'un véritable partenariat respectueux des besoins de chaque instance, les projets dans lesquels nous sommes toutes engagées permettent d'apporter un support professionnel pour le traitement des archives de ces communautés. Ce partenariat permet également de partager une vision intégrée de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine religieux, témoin de l'histoire de l'Église de Sherbrooke à laquelle ces trois communautés religieuses sont associées depuis plus ou moins un siècle.

Huguette Pinard-Lachance

Directrice du Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS)

Sœur Rachel Lemieux

Directrice des archives historiques de la Congrégation des Petites Sœurs de la Sainte-Famille et Musée de la bienheureuse Marie-Léonie Paradis

Sœur Claire Lessard

Conseillère générale et secrétaire générale des Missionnaires de Notre-Dame des Anges

Sœur Edwidge Boutin

Conseillère provinciale et responsable du patrimoine des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus

Crédits photos : Regroupement des archives du Séminaire de Sherbrooke et de l'Archidiocèse de Sherbrooke (RASSAS)

Nos archives, d'hier à aujourd'hui jusqu'à demain...

Je suis heureuse de partager avec vous le cheminement de ma Congrégation concernant la conservation de nos archives. Pour ma part, je suis en lien avec ce dossier depuis février 2006; ce qui n'est pas une longue histoire! Mais laissez-moi d'abord vous parler de ma Congrégation.

Nous sommes nées de la « guerre des Éteignoirs », période de turbulence et de solidarité dans un village pittoresque d'Acadiens tout collé au majestueux fleuve Saint-Laurent, colonisé en grande partie par un groupe d'Acadiens venus s'y implanter une dizaine d'années après la tragique dispersion.

Certes, la guerre des Éteignoirs (1851) est un triste épisode de notre histoire. Nous pouvons tout de même remarquer qu'elle est liée aux premières taxations au Québec. (Taxe sur la propriété foncière = écoles privées et subsides de l'État)

Ma Congrégation a été fondée de par la volonté du curé Jean Harper. Son désir était d'instruire les filles de son village (Saint-Grégoire-le-Grand près de Trois-Rivières) pour préparer des institutrices compétentes et des mères chrétiennes.

Après moult démarches et autant de refus de la part de congrégations déjà établies au Québec, il décida de bâtir avec « l'étoffe du pays ». C'est alors qu'il rassembla les quatre institutrices, descendantes de ce petit peuple religieux, dans une toute petite bâtisse sur les terrains de l'église; une maison qui existe encore aujourd'hui et qui fait partie du circuit touristique du Centre du Québec.



Maison de notre fondation

Nous sommes donc une congrégation de fondation québécoise, régionale d'abord, car nous sommes partie prenante du diocèse de Nicolet mais aussi de sa région rurale.

Au fil des années, les besoins du peuple et des curés de paroisses, soucieux d'éducation, nous ont menées, poussées par l'Esprit, à nous établir au Canada, aux États-Unis, au nord du Brésil, en Équateur, de même qu'au Japon.

« Inspirée par la charité apostolique de Jean Harper, la Congrégation se destine à une mission d'éducation chrétienne, pour révéler l'Amour du Père aux jeunes de notre temps et pour travailler en Église à la promotion du peuple de Dieu, avec une attention spéciale aux pauvres ». (Const. n° 3)

Toujours dans la simplicité, l'humilité, la générosité, et soutenues par la dévotion mariale :

« Le mystère de l'Assomption est proposé à notre foi comme une vivante illustration de l'Accomplissement final, où Dieu, Père et Providence, conduit l'humanité dans et par le Christ ». (Const. n° 4)

Préambule

Le vieillissement nous l'accueillons à bras ouverts, car nous nous sommes soumises religieusement à cette étape de notre courte histoire débutée en 1853. En effet, selon les actuaires, il restera six (6) religieuses dans notre Congrégation en 2050 et elles habiteront le Japon et les États-Unis et elles seront âgées de plus de 80 ans...

Permettez-moi de vous raconter deux histoires : celle de notre musée et celle de nos archives, car elles sont complémentaires et nous permettent de mieux saisir notre cheminement. J'ajouterai deux autres histoires : celle du Musée des religions du monde de Nicolet et celle du séminaire de Nicolet qui expliquent notre projet de partenariat.

Hier... où en étions-nous?

Histoire de notre musée



Au pavillon Leduc, situé à l'arrière de notre Maison-mère, sont conservés depuis 1979 des souvenirs et des archives témoignant de la vie spirituelle, de l'engagement dans la mission éducative et de la vie quotidienne des religieuses. Cet édifice comprend, outre notre musée et les archives de la Congrégation, la bibliothèque du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption, « notre » école privée.

Après le Chapitre de 2005, la supérieure générale proposa la formation d'un comité pour voir à la sauvegarde du patrimoine de notre Congrégation. Nous avons un musée et des archives bien organisés! Elle voulait toutefois voir à l'avenir et ainsi assurer la pérennité de cette richesse de notre histoire. Elle me demanda d'assumer la tâche de coordonner ce comité.

C'est alors qu'au comité, nous avons décidé de nous entourer de compétence professionnelle. Nous avons donc fait appel à M^{me} Marie-Thérèse Bournival, consultante en muséologie et en communication pour le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) du Québec.

En prenant en compte la collection actuelle et les tâches muséales requises pour sa conservation, sa restauration, sa documentation et sa diffusion, nous avons conclu que ces responsabilités seraient confiées à un partenaire muséal. Nous avons choisi le Musée des religions du monde.

C'est à ce musée que nous voulions confier la responsabilité des collections de la Congrégation afin qu'il assure les tâches de conservation, de protection, de recherche et de diffusion. Plusieurs avantages nous incitaient à le choisir : il est tout près de nous et il dispose déjà d'une expertise en ce qui a trait aux collections « religieuses », en plus, c'est une source indispensable de partage des ressources professionnelles de proximité.

Après cette décision, il fallait trouver l'emplacement nécessaire pour accueillir notre collection dans cette nouvelle bâtisse où se trouvaient au sous-sol, les archives du Séminaire de Nicolet. Notre intérêt pour cette institution muséale étant d'autant plus grand que celle-ci a décidé de devenir un « Musée vert et développement durable ».

Histoire du Musée des religions du monde



© Photo : Musée des religions du monde, Nicolet

Le Musée des religions du monde est une institution de recherche et d'exposition dédiée à la préservation, à l'étude et à la diffusion du patrimoine multireligieux canadien et québécois y compris dans ses dimensions religieuses amérindiennes et inuits. Il a pour mission de rendre accessible au grand public et aux chercheurs spécialisés ses collections portant sur les grandes traditions religieuses mondiales.

Depuis l'ouverture officielle du Musée dans son édifice actuel en 1991, plus de 40 actions environnementales ont été prises. Le Musée des religions du monde est en voie de devenir un organisme éco-responsable exemplaire.

Histoire de nos archives

Depuis la fondation de la Congrégation en 1853 et jusqu'en 1906, les archives étaient conservées dans une seule chambre forte de la Maison-mère, par la secrétaire générale, l'économiste générale et la maîtresse générale des études.

En 1906, un terrible incendie ravage la Maison-mère, ne laissant que ruines et désolation sur son passage. Ne sont sauvés du feu que les principaux registres et cartables!

Avec la reconstruction de la Maison-mère en 1908, on décide de partager et de conserver les documents dans les trois voûtes de la nouvelle Maison-mère. Les années subséquentes verront la documentation initiale s'enrichir grâce aux différents échanges de correspondance entre la Congrégation et divers intervenants; de plus, en 1954, plusieurs publications SASV verront le jour.

Pour le 125^e anniversaire de la Congrégation (1978), on relocalise les archives dans les locaux d'une nouvelle construction, située à l'arrière de la Maison-mère : le Pavillon Leduc.

Puis, à cause de la réunification des provinces et le dépôt de nombreux documents, le Service d'archives doit se doter d'un équipement plus moderne. L'année 2003, marquée par le 150^e anniversaire de fondation de la Congrégation, est l'occasion d'enrichir l'équipe du personnel administratif composée de deux religieuses, à laquelle s'adjoignent une autre religieuse et deux laïques spécialisées en archivistique.

Histoire des archives du Séminaire de Nicolet

Le Séminaire de Nicolet doit son origine à une école paroissiale fondée en 1801. Son véritable fondateur et organisateur fut Mgr Plessis, évêque de Québec, qui en 1806 s'empresse d'acheter de ses sous ce collège naissant. Il sollicite à Londres des Lettres patentes pour son incorporation et il les obtint le 10 décembre 1821. Par ces Lettres patentes royales, l'administration du Séminaire était alors confiée à une corporation de prêtres séculiers, sous la présidence de l'évêque diocésain.



© Photo : MCCCF, Pierre Lahoud, 2004

Le 13 mars 1969, le Séminaire de Nicolet est vendu au gouvernement du Québec qui y établira l'École nationale de police du Québec

En 1991, les archives et la bibliothèque du Séminaire aménagent au sous-sol du Musée des religions du monde de Nicolet et reçoivent le certificat d'agrément de Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Le 4 juillet 2000, de nouvelles Lettres patentes constituent en corporation le Séminaire de Nicolet 2000 (www.archives-seminaire-nicolet.qc.ca) dont les fins sont « l'éducation, les activités charitables, l'administration d'une bibliothèque et d'un dépôt d'archives privées ».

Aujourd'hui... où en sommes-nous?

Musée SASV

Notre collection est confiée au Musée des religions du monde depuis deux ans. Cette étape fut précédée d'un exercice d'élagage pour aliéner une partie de la collection. Ce qui a été fait après avoir identifié des axes de collectionnement. Présentement, à l'aide de professionnels, nous emballons tous les objets de notre collection afin qu'ils soient prêts au déménagement lorsque les archives du Séminaire sises au sous-sol du Musée des religions du monde auront déménagées.

Archives SASV

Notre musée étant relocalisé, nous pensons maintenant à nos archives pour leur assurer un futur. En février 2011, nous avons consulté les membres de la Congrégation à partir de quelques balises déterminées par les archivistes :

- I. Une voûte pour protéger les documents essentiels
- II. Un bâtiment de briques ou de pierres
- III. Un plancher de béton
- IV. Une grande pièce pour la conservation (magasin)
- V. Des étagères Montel
- VI. Une grande salle de traitement
- VII. Des bureaux individuels
- VIII. Un système d'humidification et de climatisation approprié



Cette décision de consulter a été prise après un travail de fond avec la Congrégation. Nous sommes demeurées engagées en nous impliquant et en réfléchissant à toutes les phases pour en arriver à prendre une décision finale.

Et voici les conclusions qui ont été tirées de la consultation, « Orienter notre regard vers l'avenir » :

- a. la relocalisation doit être définitive;
- b. examiner la possibilité de joindre nos archives à celles du Séminaire de Nicolet (les archives du Séminaire de Nicolet sont agréées, reconnues et prises en charge par le Gouvernement du Québec);
- c. que Nicolet, lieu de notre siège social et ville épiscopale, demeure notre lieu privilégié pour déposer nos archives;
- d. qu'on permette un meilleur accès à nos archives.

Et voici quelques suggestions de lieux :

- a. le Musée des religions du monde à Nicolet;
- b. un lieu pour joindre les archives du diocèse de Nicolet;
- c. le Pavillon Leduc, là où nous sommes présentement.

Demain... où en serons-nous? Et en 2015?

Musée SASV en partenariat avec le Musée des religions du monde

En partenariat avec le Musée des religions du monde, nous assurons une pérennité à nos objets de collection. Nous déménagerons lorsque les archives du Séminaire de Nicolet quitteront l'emplacement qu'elles occupent au sous-sol de cet édifice. Il s'agira de réaménager les lieux afin qu'ils conviennent à des expositions de nos objets de collection selon les thématiques choisies.

Archives SASV en partenariat avec le Séminaire de Nicolet (CAR)

Comme le disait Mgr Parent le 15 octobre 2010, lors de la conférence du Réseau des archivistes religieux (RAR) dans une conférence sur l'avenir de nos archives et je le cite :

« Nous sommes habitués à gérer le présent de nos archives, et nous avons développé en ce domaine une expertise sérieuse. Sans nous vanter, nous pouvons affirmer que l'ensemble des archives religieuses et diocésaines sont conservées avec respect et de façon adéquate ».

J'abonde en ce sens et j'ajoute qu'aujourd'hui chez nous, nous nous préoccupons beaucoup de la conservation de nos archives de la Congrégation et des différents fonds privés que nous possédons.

C'est pourquoi nous travaillons, en ce moment, à un projet de partenariat avec nos voisins du Séminaire de Nicolet pour un possible centre régional. Nous nous rappelons le document présenté par Mgr Laurent Tailleur concernant l'avenir des archives religieuses en avril 2002 dans lequel il nous disait : « Il serait plus facile de retrouver dans un tel centre d'archives un personnel compétent, bien respectueux du patrimoine documentaire ecclésiastique et religieux » et les membres du comité ajoutaient :

« Le partage des coûts permettrait la mise sur pied d'un centre mieux organisé, plus fonctionnel, d'un plus grand rayonnement ».

Un bel exemple nous a inspirés. Le regroupement des archives du diocèse de Sherbrooke (RASSAS) embauche, pour effectuer le travail de traitement, de conservation et de diffusion, des professionnels formés en archivistique qui ont déjà démontré leur intérêt à valoriser ce riche patrimoine documentaire. Comme le mentionnait M^{me} Huguette Pinard-Lachance : « Les communautés religieuses auraient avantage à confier la mise en valeur de leur patrimoine au Regroupement puisque ce dernier entretient des liens étroits avec le Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke. Nous sommes convaincus que les documents d'archives de communautés religieuses intéresseront les chercheurs tout autant que le patrimoine que le Regroupement s'efforce de préserver pour les générations futures ».

Nous aussi, nous aurions intérêt à nous regrouper avec les archives du Séminaire de Nicolet qui ouvre ses portes à toutes les paroisses du diocèse et à quelques fonds privés; d'autant plus que ce lieu est déclaré centre agréé depuis le 12 août 1991.

Par cet ambitieux projet, le CAR réunirait dans un lieu commun nos archives, celles du Séminaire de Nicolet et divers fonds privés.

Voici le protocole de coopération que nous avons élaboré en vue de la réalisation de ce partenariat entre le séminaire de Nicolet 2000 et les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge :

1. **Objet** : Intégration des Archives du Séminaire de Nicolet, de paroisses et institutions du Diocèse de Nicolet et celles des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge dans un Centre d'Archives Régionales (CAR) réorganisé et relocalisé dans les locaux du Pavillon Leduc (lequel serait devenu propriété de la Ville de Nicolet).

Note : Le certificat d'agrément (août 1991) de Bibliothèques et Archives nationales du Québec est émis au Séminaire de Nicolet.

2. **Composition** : Le nouveau C.A. du CAR serait composé de 5 membres :
 - 2 représentants du Séminaire de Nicolet
 - 2 représentantes des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge
 - 1 représentant des paroisses et institutions du Diocèse de Nicolet.
3. **Désignation** : Le CAR serait désigné comme CAR du Diocèse de Nicolet.
4. **Identification** : Tant les archives des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge que les archives du Séminaire de Nicolet, compte tenu de leur histoire et de leur importance, jouiraient d'une identification spécifique, à l'entrée du CAR.
5. **Occupation** : Les archives des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge pourraient conserver leur espace physique actuel dans le Pavillon Leduc.
6. **Personnel** : Les personnes actuellement affectées au fonctionnement des 2 principales entités seraient intégrées dans le nouveau CAR pour une période minimale de 24 mois et soumises ensuite à une évaluation annuelle.
7. **Pérennité** : Les représentants du Séminaire de Nicolet souhaitent éventuellement aménager un espace qui pourrait devenir une sorte de Salon des Anciens et participer à l'aménagement esthétique des lieux par ses œuvres d'art et objets historiques.
8. **Cadre financier** : La Ville de Nicolet devrait nous produire des estimations de coût afin de nous guider dans les aspects financiers du présent protocole.

Qui se souviendra de nous en 2050?

La mémoire de notre passage ici-bas sera sauvegardée d'abord par nos associé(e)s, nos anciennes élèves, notre musée et nos archives. C'est pourquoi, afin que nos décisions soient définitives, nous n'hésitons pas à enclencher des démarches pour concrétiser ce projet de Centre d'archives régionales (CAR). Sous un même toit, le Centre d'archives régionales côtoierait la bibliothèque du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption et possiblement celle de la Ville de Nicolet.

Un environnement éducatif dans un décor enchanteur qui ouvre à la beauté, à la vérité depuis plusieurs décennies. Des pas qui conduisent vers l'avenir en conquérant le passé riche de ces récits historiques.

Sœur Pierrette Leclerc

Coordonnatrice du patrimoine, Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge

Présidente de Mission patrimoine religieux (MPR)

(sauf avis contraire) Crédits photos : Archives, Sœurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge

Vers le partage et l'entraide : de Berthierville à Shawinigan, les Moniales Dominicaines prennent un nouveau départ!



En octobre dernier, notre communauté prenait à l'unanimité la décision de quitter Berthierville, son lieu de fondation au Québec, et de transférer le monastère à Shawinigan. Nous occuperons la moitié d'une maison (actuellement Centre de ressourcement) appartenant aux sœurs Dominicaines de la Trinité, communauté apostolique de fondation québécoise. Quel contexte et quel cheminement nous ont-ils amenées à ce choix unanime et pourtant si difficile? Qu'advient-il ainsi de notre patrimoine?

Pour vous situer, j'esquisserai en quelques lignes notre histoire, notre questionnement, les solutions envisagées et nos

motivations dans cette décision.

Survol historique

C'est en 1206 à Prouillhe, dans le sud de la France, avant même la fondation des frères Prêcheurs, que saint Dominique réunit un groupe de femmes converties par sa prédication. Ce fut l'origine des Moniales Dominicaines. Encore aujourd'hui, chaque monastère est autonome et dépend directement du Maître de l'Ordre. Le lien entre la fécondité de l'annonce de la Parole de Dieu et la prière des Moniales est toujours demeuré très fort au cœur de l'Ordre. C'est ce lien qui amena notre fondation au Québec.

Arrivés au Québec en 1873, les frères, surtout en la personne du Père Émile-Alphonse Langlais, mirent plus de 20 ans d'efforts soutenus et persuasifs pour obtenir la venue des moniales au Canada. En 1925, 6 moniales de Prouillhe purent enfin s'établir à Berthierville grâce à la générosité d'une laïque dominicaine d'une très haute qualité spirituelle, M^{me} Pelland, qui leur offrit sa maison. Les sœurs occupèrent ce petit monastère durant près de 10 ans. Une très riche correspondance entre tous les protagonistes de la fondation fut soigneusement recueillie dès les origines.

Le grand rêve des sœurs était d'établir un monastère régulier comprenant quatre cloîtres, sur le modèle de celui de Prouillhe. Il fallut 30 ans pour finalement achever cette œuvre en 1962, au prix de grands sacrifices et de l'infatigable générosité des petites gens. L'édifice aux lignes architecturales très pures était prévu pour une cinquantaine de moniales et quelques sœurs externes. De fait, la communauté atteignit le nombre de 45 vers la fin des années 1960.

Situation actuelle et nouvelles vocations

En 2001, le monastère comptait encore une trentaine de sœurs et la question d'un transfert éventuel commençait à peine à se poser. Aujourd'hui, nous sommes toujours le seul monastère francophone au Canada et, par suite des décès successifs ou de la maladie, la communauté est réduite à 12 sœurs. Pourtant, de ce nombre, 3 sont des nouvelles venues (une sœur d'un monastère américain, une professe solennelle de cette année, et une novice).

En effet, durant ces années de diminution progressive, nous avons toujours privilégié l'accueil des hôtes et la qualité de la liturgie, car malgré le contexte religieux actuel, il se manifeste une quête de sens à laquelle nous avons voulu prêter l'oreille, selon nos moyens. C'est ainsi que, depuis une quinzaine d'années, des femmes plus âgées, entre 48 et 58 ans (certaines mère et grand-mère), porteuses d'une belle expérience de vie et d'une grande soif spirituelle, sont venues frapper à notre porte et nous avons décidé de les accueillir. Beaucoup de ces femmes n'ont pas été jusqu'à l'engagement définitif; mais toutes nous ont fait mieux pressentir la soif de nos contemporaines et la nécessité d'y demeurer présentes!

Questionnement sur l'avenir, inspiration de l'histoire

Vers 2008-2009, c'est à la fois la diminution de nos forces, le poids financier et administratif que représentent l'entretien de nos grands bâtiments et la présence de ces nouvelles vocations qui ont rendu plus urgent le questionnement sur l'avenir concret de notre communauté.

Mais ce qui nous a donné l'élan pour le faire fut certainement le fait d'avoir revisité notre passé à l'occasion des célébrations du 800^e anniversaire de notre fondation par saint Dominique. L'espace ne manquait pas dans notre monastère et beaucoup d'archives et d'artéfacts avaient été engrangés au cours des années. Toute l'année qui a précédé ces célébrations, nous avons eu la chance de travailler avec un muséologue de grande expérience, M. Michel Cheff, du Musée de la civilisation de Gatineau. Avec ce guide, nous avons étudié les principes qui sont à la base de la préparation d'une exposition thématique, du choix des artéfacts signifiants, et nous avons préparé nous-mêmes les fiches explicatives. Quelle belle occasion de mieux saisir les principes d'élagage nécessaire dans nos multiples archives!



Revisiter nos origines a revivifié les diverses facettes de notre présence au cœur de l'Ordre et du monde d'aujourd'hui et a nourri notre désir de continuer à partager et transmettre cet héritage qui nous apporte tant de joie. « Au Dieu de l'impossible déployons nos voiles! »; ce mot d'ordre choisi en 2004 s'est alors drapé d'une nouvelle profondeur.

Solutions envisagées

Avec l'aide d'un conseiller administratif des plus avisés, plusieurs solutions ont été envisagées pour tenter de maintenir à tout prix le monastère à Berthierville : d'abord vendre l'aumônerie adjacente. Ce qui fut fait en août 2010. Parallèlement, examiner la possibilité de nous reloger dans une partie du monastère et de louer ou vendre l'autre partie. Cette solution était coûteuse, nécessitait une délicate collaboration avec la Ville et ne résolvait pas finalement le problème de la diminution de nos forces vives. Il a fallu nous rendre à la difficile évidence : quitter ce lieu et ces gens que nous chérissons. Nos sœurs venues de Prouillhe n'ont-elles pas tout sacrifié pour donner vie à cette communauté? Partir pour continuer à vivre ne serait-il pas leur choix d'aujourd'hui? Cette étape de notre réflexion fut, pour moi, déterminante et propulsive! Et c'est notre ex-archiviste de 93 ans qui nous aida à franchir le cap! Alors que je lui faisais part de mon déchirement, cette passionnée de l'histoire du monastère et des archives me dit avec un long sourire lumineux en parlant de nos devancières : « Elles feraient la même chose si elles étaient là aujourd'hui. Leur œuvre, c'est VOUS ». Notre aïeule nous a donné des ailes.

Une alliance possible



Dès lors, la consolidation de notre groupe et sa qualité relationnelle prirent une importance renouvelée. Avant d'aller plus loin dans nos projets, nous avons cru bon d'éclairer notre détermination en reprenant, dans une étude communautaire, les documents « Vita Consecrata » et « Repartir du Christ ».

Cherchant conseil, nous avons exposé notre réalité et notre désir à nos sœurs apostoliques, les Dominicaines de la Trinité. Elles ont suivi nos démarches avec grand intérêt et sagesse, osant nous poser les questions qu'il nous fallait nous poser, nous aidant à allier réalisme et idéal, à tabler sur l'écoute mutuelle. Elles ont examiné avec nous la possibilité d'acquérir

une maison plus petite : cette solution n'était pas ajustée à notre réalité. Elles ont été témoins de nos démarches auprès de communautés apostoliques, leur proposant un partenariat en vue d'une mission complémentaire. Mais ces démarches s'avéraient prématurées pour les groupes contactés.

C'est alors que, nous voyant toujours sans solution, nos sœurs de la Trinité se sont dit : « Pourquoi pas nous »? Pourquoi pas une alliance à l'intérieur de la famille dominicaine? Et elles nous ont offert de partager leur maison de Shawinigan. C'était déjà un centre de ressourcement pour divers groupes, mais le type d'accueil pratiqué devenait trop lourd pour le petit nombre de sœurs plutôt âgées qui l'assumait. Là, nous serions locataires et chaque communauté occuperait une moitié de la maison de façon à préserver les identités réciproques. Une dizaine de chambres d'hôtellerie seraient aménagées qui nous permettraient de continuer d'accueillir des personnes en quête de silence et de ressourcement dans la prière. Nous partagerions la gestion de l'hôtellerie et quelques locaux communs : chapelle, réfectoire. Ce projet d'alliance est avant tout, au cœur de la famille dominicaine, un projet de soutien réciproque dans la solidarité, le respect et l'amitié; un projet d'ouverture aux besoins du diocèse où chaque entité (sœurs, moniales, laïcs, frères) peut apporter sa couleur et sa vitalité propres.

L'étude de faisabilité s'est enclenchée tant au plan matériel qu'au plan de notre mission de moniales dans notre futur diocèse de Trois-Rivières et au cœur de l'Ordre Dominicain. Mgr Veillette s'est réjoui de nous accueillir et, d'autre part, le frère Bruno Cadoré, Maître de l'Ordre, s'est montré enthousiasmé par ce « projet de famille » lors d'une visite-éclair à notre monastère.

Et les archives?

Restait la question de nos archives! Avec l'aide de M^{me} Michèle Lasalle, archiviste chez nos amies SSCC de Joliette, un grand ménage de nos archives a été entrepris pour ne retenir que ce qui touchait vraiment l'histoire de la communauté. Malgré cela, l'espace alloué à Shawinigan ne permet pas de loger toutes nos archives. Par ailleurs, regrouper nos archives avec celles des frères, étant donné nos liens d'origine, aurait été un projet intéressant mais les frères ont d'autres priorités pour le moment.

Ayant pris connaissance du fait que le diocèse de Trois-Rivières s'intéressait à la préservation des archives religieuses, j'ai exposé notre situation à Mgr Veillette qui s'est montré très ouvert et accueillant puisque la responsable des archives diocésaines n'est nulle autre que M^{me} Denise Maltais, présidente du RAR (Regroupement des archivistes religieux). Celle-ci a accepté avec empressement de prendre l'ensemble de nos archives mortes, documents et artéfacts. Avec M. Pierre Bacon, spécialisé dans le secteur des objets, elle s'est rendue à notre monastère et tous deux nous ont fourni des indications précieuses pour le choix des pièces à conserver. Nous ne garderons à Shawinigan que les archives vivantes. Quand à celles qui seront consignées à Trois-Rivières, elles nous demeureront accessibles en tout temps, et selon le classement que nous avons élaboré au cours des années.

En conclusion, je ne puis que dire : oui, le Dieu de l'impossible s'est manifesté pour nous! Et me revient ce texte du prophète Zacharie que nous chantions le jeudi saint :

*« Vieux et vieilles s'assieront encore sur les places de Jérusalem
Et chacun le bâton à la main
Si grand sera leur âge.
Les places de la ville seront pleines d'enfants jouant sur ses places.
Oracle du Seigneur Sabaot :
Si cela semble impossible aux yeux du reste de ce peuple,
Devrai-je moi aussi l'estimer impossible? » (Za 8, 4...8)*

Permettez-moi de reprendre mon propos sous l'angle spirituel du patrimoine laissé par nos devancières. Le 29 juin 1925, lors de la première eucharistie célébrée dans leur demeure berthelaise, nos sœurs françaises, devant qui se profilait un avenir encore inconnu, entendirent le Père Langlais leur commenter ce texte de Luc : « Avance en eaux profondes ». Comme nous sommes reconnaissantes à celles qui ont consigné ce fait! Il devient notre inspiration alors que s'ouvre pour nous comme pour l'Église du Québec une étape nouvelle aux contours encore incertains. Malgré le clair-obscur des brumes matinales, l'équipage entend toujours résonner sur les rivages de son cœur : « Avance en eau profonde! Jette les filets! »

*Avance vers une nouvelle profondeur de ton être nu
Au large
de tes mains étendues pour recevoir et pour offrir.
Avance vers la profondeur qui s'ouvre
Dans la constante nouveauté d'aurore
Avance vers la Voix
Du fond de l'aube
qui t'envoie aujourd'hui
Au-delà de toi-même.
« Oracle du Seigneur Sabaot :
Si cela semble impossible aux yeux du reste de ce peuple,
Devrai-je moi aussi l'estimer impossible? » (Za 8, 8)*

*Sœur Julie Lasnier
Prieure, Moniales Dominicaines*

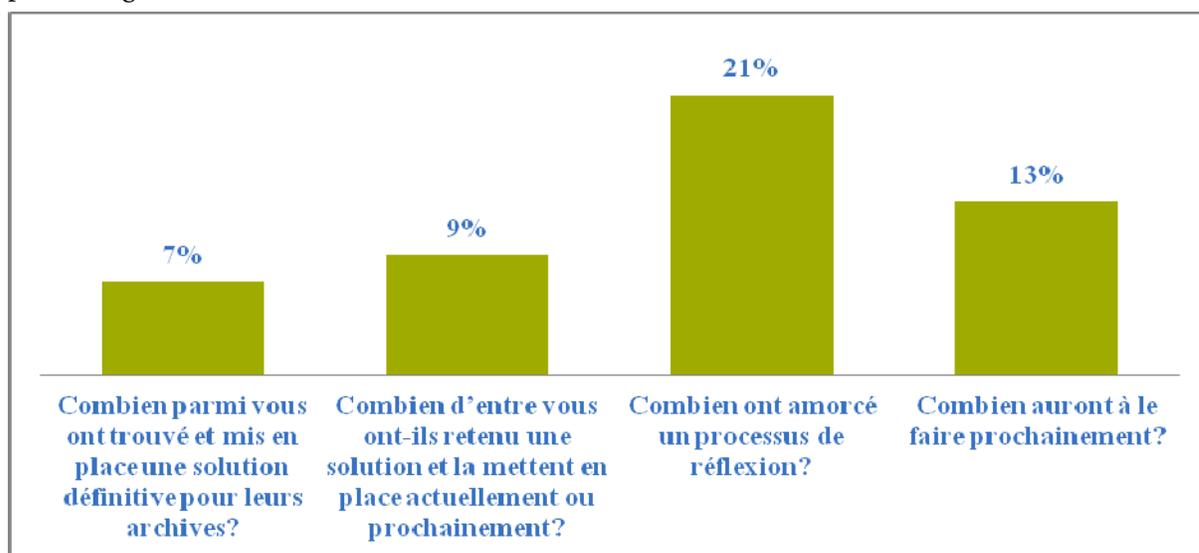
Crédits photos : Moniales Dominicaines

Les ateliers

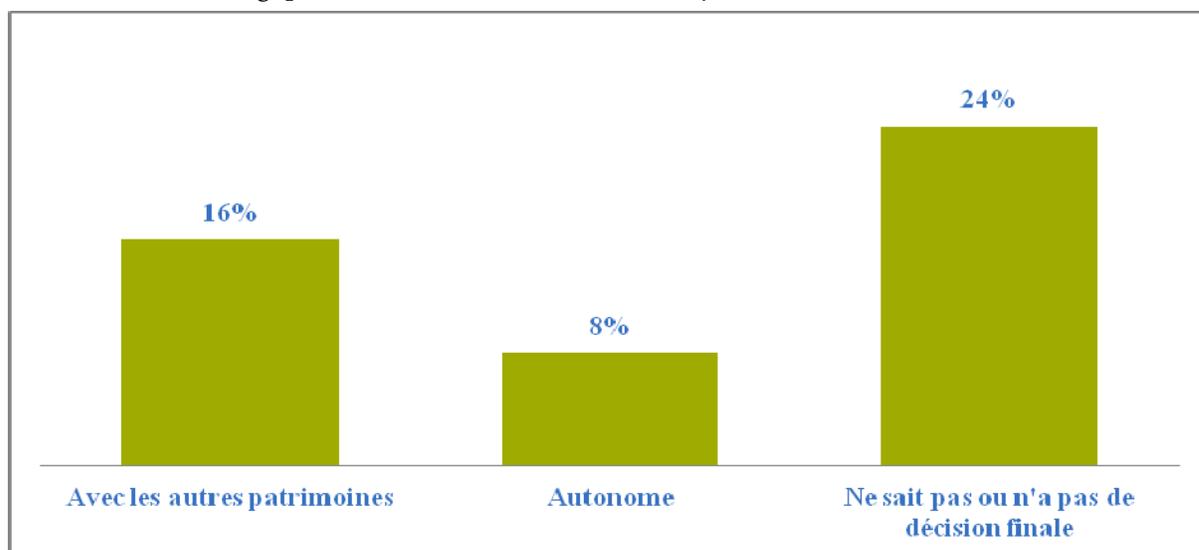
En après-midi, les participants ont été subdivisés en cinq sous-groupes, selon la région administrative d'où ils proviennent. Des échanges fructueux ont eu lieu lors de l'atelier, alors que nous invitons les participants à réagir aux conférences de la matinée et à s'exprimer sur les grands enjeux des archives religieuses au Québec. Voici un sommaire tentant de regrouper les grands axes d'idées qui ont ressorti lors des discussions.

Résultat du sondage

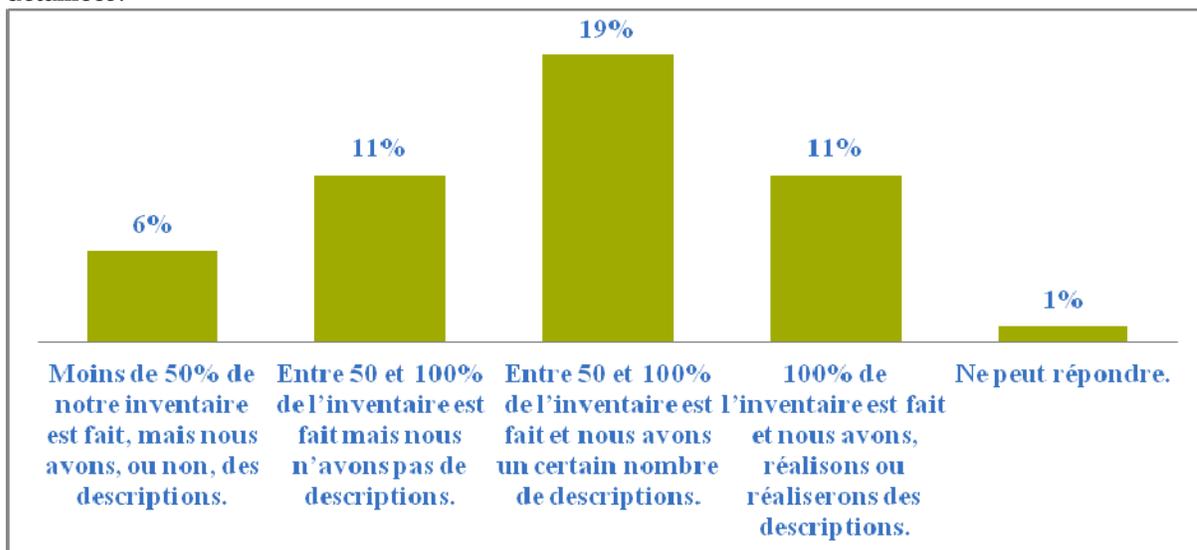
1. Si nous partons du postulat de base selon lequel les archives et leur conservation constituent la pierre angulaire de nos discussions :



2. Selon vous, est-ce que cette solution s'intègre à la sauvegarde des autres patrimoines (documentaire, immobilier, muséologique) ou doit-elle être abordée de façon distincte?



3. Votre patrimoine archivistique est-il inventorié? Sinon, avez-vous au moins identifié vos fonds et les grandes séries? Avez-vous dressé une liste générale des dossiers, mais pas encore de descriptions détaillées?



Commentaires

Les participants ont eu beaucoup de difficulté à répondre à cette question. La majorité mentionne qu'ils ont surtout des listes qui ne sont pas maintenues à jour. Peu semblent utiliser une base de données et, lorsque c'est le cas, un nombre minimal de champs est rempli.

1^{er} thème:

Les archives religieuses, une question de pérennité

À la lumière des échanges de la matinée, force est de constater que la question de la sauvegarde et de la pérennité des archives religieuses connaît une importante mutation depuis quelques années. Face au manque criant de ressources pour certaines communautés, il appert que nous sommes (et serons) confrontés à des décisions de plus en plus difficiles.

Il semble désormais nécessaire d'envisager de nouvelles avenues afin d'assurer le maintien de ce patrimoine, de ce legs que les communautés religieuses ont laissé à l'histoire et à la construction de la société québécoise, sinon canadienne. De fait, nous croyons qu'il faut désormais cibler les éléments qui vous accompagneront dans vos démarches, tout en vous confortant dans vos difficiles décisions, tant sur le plan civil, qu'en respect de votre charisme.

Pour les institutions qui sont en réflexion, il est alors important d'établir une liste des besoins et des éléments qui vous font défaut ou, encore, des connaissances que vous aimeriez obtenir pour appuyer votre démarche.

Dans une approche plus directe, il faut remettre en question votre perception des propositions qui ont été faites ce matin. Nous vous suggérons donc de discuter, en groupe, de la situation d'une communauté qui a trouvé une voie de solution, afin de voir si cette voie pourrait être empruntée par d'autres.

Voici un résumé des divers échanges qui se sont déroulés autour de cette problématique :

Quelles sont les problématiques actuelles qui empêchent la prise de décision quant à la sauvegarde du patrimoine archivistique des communautés religieuses? Tout se réduit-il à une question financière?

- Certains participants se butent à une indifférence de la part de leurs autorités face au besoin de conserver leurs archives, surtout celles de nature numérique. Ils ne se sentent pas soutenus par les autorités religieuses, d'où le besoin de sensibiliser les milieux.
- L'abondance du patrimoine archivistique entraîne des coûts élevés d'entreposage et de traitement. Il faut trouver des partenaires et mettre nos archives en commun.
- Plusieurs participants ont souligné les problèmes de vieillissement (moyenne d'âge de 80 ans dans certains cas) et des communautés rapatriées. Ils estiment aussi que leur histoire fait partie du diocèse et qu'il importe de la conserver en région. À cet égard, plusieurs ont salué le projet RASSAS de Sherbrooke de même que le projet « Archives » entre la Ville de Nicolet et les communautés.
- Un participant déplore la perte de documents dans les paroisses.
- Un autre soulève le problème de la relève.
- Un autre craint qu'on assure mal le caractère confidentiel des archives.
- La question de l'élaboration de modèles d'ententes de partenariat et de contrats a été soulevée à quelques reprises.
- Certaines communautés autonomes se sentent privilégiées, car elles disposent de personnel, d'espace et d'équipement pour gérer leurs archives.

Y a-t-il des partenariats (sans nécessairement les nommer) que vous pourriez envisager dans votre région?

- La question de créer un centre régional est souvent revenue au fil des discussions.
- L'exemple du Musée de Sainte-Anne-de-Beaupré, qui a normalisé ses installations en matière de conservation préventive (réserves muséales), a été évoqué comme une source d'inspiration pour des projets de regroupement d'archives régionales dans un même lieu.
- On a aussi donné l'exemple du centre régional de Charlevoix, qui accepte les dépôts.
- Pour certains participants, il y a urgence à se regrouper en région éloignée, surtout pour les petites communautés.
- Un participant se demande si les archives des communautés religieuses missionnaires pourraient être réunies. Peut-on diviser une partie de notre patrimoine archivistique et le mettre en commun avec différentes institutions ou d'autres communautés?
- Les Sœurs Grises sont chanceuses, car elles ont un grand bâtiment qui se vide. Que faire des ailes qui se vident? Il y aurait la possibilité d'y déposer des archives de petites communautés. Les Sœurs Grises ne seraient pas fermées à l'idée de faire d'une partie de leur bâtiment un centre régional d'archives religieuses. Le Musée de Pointe-à-Callières a été le seul organisme à faire une offre intéressante aux Sœurs Grises, mais ces dernières demeurent ouvertes à d'autres propositions. Les participants aimeraient entendre l'avis d'autres communautés à ce sujet. Les Sœurs Grises ne veulent pas se défaire de leur bâtiment.
- Le fait qu'on cherche le plus possible à conserver les archives *in situ* semble être la solution la plus intéressante pour les communautés.
- Une sœur mentionne qu'il y a une différence entre les communautés dites « fondatrices » et celles qui ont fui la France à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle (communautés qu'elle qualifie d' « exilées »). Leur lien aux archives n'est pas le même. L'histoire de ce type de communauté est original (conserve des liens avec la France, etc.). Cette sœur s'interroge : comment mettre en commun leur histoire? Comment documenter leur histoire? Ces communautés sont encore très actives, mais sont aussi vieillissantes. Peut-on réunir ces communautés « exilées »?
- Une autre participante souligne que le fait d'être une communauté de droit diocésain ou pontifical a une incidence sur la prise de décision.
- Plusieurs participants prétendent que, face à la problématique des archives, il y a des solutions. Ils ont remarqué au cours de la matinée (durant les conférences) que les solutions semblent aller dans le sens d'un partenariat, et que ce partenariat peut prendre plusieurs modèles distincts.
- À cet égard, un participant discute de l'aspect progressif des ententes de partenariat. Il affirme que cela est essentiel. Il lui paraît important que ces transferts d'archives se fassent par étapes et non de façon impulsive, malgré l'urgence de la situation.
- Une question est soulevée à propos des implications financières du sort des archives et quant à savoir qui va s'occuper de ces archives religieuses. Une participante mentionne que cela dépend du genre d'entente entre les parties. Elle affirme qu'il serait utile que les organismes qui ont déjà entrepris un partenariat puissent laisser des traces de leurs démarches de façon à informer les autres communautés des avenues possibles d'ententes et aussi pour leur éviter de faire les erreurs que d'autres ont commises. Ce serait fournir des « modèles » pour les communautés religieuses.
- En terminant, plusieurs participants se sont exprimés sur l'importance d'ouvrir les archives, de sensibiliser les chercheurs à leur importance. L'accessibilité aide les chercheurs à faire des recherches. L'accessibilité suscite l'intérêt des chercheurs pour les archives religieuses.

Connaissez-vous des partenaires potentiels (autres communautés, institutions publiques ou privées) avec lesquels vous pourriez partager vos préoccupations?

- Plusieurs participants évoquent BANQ et ses centres régionaux, tout en prétendant que cette institution n'a pas le mandat de conserver les archives privées.
- Les diocèses sont aussi suggérés. La mise en commun des archives dans un diocèse permettrait de faire de l'élagage afin de conserver les documents les plus significatifs pour chaque partenaire.
- On revient sur l'importance de bien détailler les ententes lorsqu'on dépose ses archives.
- Avec la désaffectation des lieux de culte et des couvents, certains se demandent si nous pouvons envisager la réaffectation de ces bâtiments aux fins de centres d'archives régionaux. L'idée est intéressante pour la conservation du bâti, mais en ce qui a trait aux archives, les travaux pour rendre les lieux conformes aux normes sont presque impossibles (sinon très onéreux). Il est donc plus simple de construire un nouveau bâtiment. Par ailleurs, rassembler les archives dans un lieu patrimonial n'élimine pas les problèmes d'entretien, surtout que désormais les nouveaux bâtiments sont moins coûteux à construire et nécessitent moins d'entretien.
- La question du financement est évoquée à plus d'une reprise. On cite en exemple les Augustines qui ont créé une fiducie.
- Enfin, un participant se demande si, à long terme, l'État devra s'en mêler pour créer des centres régionaux d'archives religieuses. Il rappelle que BANQ et BAC n'ont pas pour mission de conserver les archives privées.
- Une sœur missionnaire pose une question très importante. On remarque que l'avenir des archives religieuses tend à se dessiner par la voie des partenariats. Mais en 2070, quelle garantie avons-nous que les archives seront bien protégées, bien gérées, alors qu'un des deux partenaires n'existera plus? Est-ce qu'il revient au RAR d'organiser les choses?

Comment envisagez-vous la contribution des partenaires (quant au soutien financier, à l'expertise professionnelle, au partage des ressources en personnel, etc.)?

- Des intervenants de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) soulignent qu'il pourrait être intéressant de mettre en commun les ressources déjà disponibles au sein de plusieurs communautés, notamment une salle de numérisation, un archiviste et un technicien, l'achat de matériel, etc.
- À ce sujet, bien que le partage de l'archiviste demande de la souplesse de la part de tous les partenaires, cela permet aussi qu'un membre de la Congrégation soit formé pour assurer le « maintien » pendant qu'il est chez un autre partenaire; c'est une formule bénéfique à tous puisque l'archiviste est là plus pour outiller les propriétaires (congrégations), qui sont la mémoire des archives.
- Plusieurs intervenants désirent aussi souligner la générosité des Ursulines de Québec, qui ont partagé leur calendrier de conservation.

Idées directrices qui se sont dégagées des discussions lors de la première partie

- Les autorités religieuses manifesteront peu d'intérêt pour les archives.
- Le partenariat entre communautés et institutions publiques ou privées s'avère la solution privilégiée par les participants.
- Les partenariats se construisent à long terme dans un climat de confiance.
- Les diocèses, les musées et les centres régionaux de Bibliothèque et Archives nationales du Québec peuvent constituer des partenaires.
- Les documents confidentiels devront être gérés avec soin lors de l'ouverture des archives.
- L'ouverture des archives aura un effet d'entraînement sur la diffusion.
- « Travailler ensemble » pourrait être le slogan des participants.

2^e thème :

Les acteurs des archives religieuses, acteurs et témoins de l'action

Dans la mesure où l'on cherche à assurer la pérennité des archives en favorisant leur conservation, on souhaite également s'assurer que ce patrimoine constitutif de l'histoire des communautés et aussi du développement local, régional et national, pourra être partagé avec l'ensemble de la collectivité québécoise.

Mais à l'heure où des décisions doivent être prises rapidement, souvent dans l'urgence, on réalise que le dialogue et le réseautage sont utiles, voire nécessaires et vitaux. Mais quels acteurs doivent participer au débat pour trouver des solutions?

Voici un résumé des divers échanges qui se sont déroulés autour de cette problématique :

À votre avis, comment faut-il envisager de rendre accessible ce patrimoine, tant aux services internes qu'aux chercheurs externes (en toute considération du respect de la vie privée des personnes)?

- On pose la question des critères d'accessibilité.
- Un participant mentionne que c'est à chaque communauté de décider des critères d'accessibilité.
- Un autre mentionne qu'il existe des normes de consultation; on donne accès à quoi au juste?
- On estime que pour faire l'histoire du Québec, les jeunes historiens se tournent de plus en plus vers les archives religieuses, alors que l'histoire religieuse proprement dite ne serait pas très en demande.
- Une communauté évoque l'importance des chercheurs qui fréquentent les archives. Ils deviennent parfois des partenaires merveilleux. On cite l'exemple du journaliste Claude Gravel, qui prépare actuellement un livre sur une supérieure de la Congrégation de Notre-Dame.
- Un participant évoque l'intérêt d'Internet qui peut être un très bon outil de diffusion d'archives, mais c'est une solution à double tranchant, car ça peut être lourd à gérer et coûteux.
- Un participant estime que les technologies de communication sont importantes; c'est la seule façon de rejoindre l'ensemble des sœurs de la communauté rapidement, peu importe où elles sont. Le site Intranet de la communauté est économique, considérable et pratique.
- Dans une communauté, on priorise les membres avant les archives.
- En ce qui a trait à la formation de la relève laïque, on se demande si elle connaît la religion, le latin, d'où la nécessité de travailler en collaboration avec tous les partenaires.
- Un participant propose une solution pour transmettre les connaissances : offrir des cours de latin pour les archivistes du milieu religieux. Il importe de transmettre les connaissances pendant qu'il est encore temps. Ces connaissances sont disponibles maintenant mais disparaîtront avec la fin des communautés religieuses.
- L'établissement de partenariats relativement à la diffusion est important.
- La question des renseignements personnels est soulevée à nouveaux. Les archivistes répondent qu'il existe des lois, des politiques et des procédures que les archivistes connaissent bien.
- Au point de vue financier, les documents conservés par les communautés religieuses sont une richesse à exploiter. Pouvons-nous penser à un système d'utilisateur/payeur semblable à celui du site « Mes aïeux » pour les généalogistes? Pouvons-nous tirer un certain avantage financier d'un partage d'information?
- Un participant estime qu'il importe de développer une vision. Comment s'accueillir? Comment s'entraider? Ne visons pas l'éternité, allons-y plutôt selon les disponibilités, visons assez loin pour protéger du mieux possible mais laissons également la place à des décisions pour d'autres générations.
- La porte de l'avenir des archives est entrebâillée; il nous suffit de l'ouvrir.
- Un participant pense que le musée est la porte d'entrée des archives, qu'on doit éviter de séparer archives et musée; c'est assez rare d'obtenir un financement pour les deux.

Que pensez-vous d’une contribution financière et quelle serait la part des uns et des autres?

- Il faut que les archivistes de chaque communauté aient l’aval de leur Supérieure générale afin d’obtenir le financement nécessaire au traitement et à la mise en valeur des archives.
- Il importe de mettre nos ressources en commun afin d’avoir plus de pouvoir d’action.
- Il faut utiliser les nouvelles technologies, tout en faisant attention aux ressources financières.

Idées directrices qui se sont dégagées des discussions lors de la deuxième partie

- Il faut subvenir avant tout aux besoins des religieuses. La problématique est souvent de devoir former la relève qui quitte pour de meilleures conditions d’emploi.
- Les partenaires potentiels sont les musées, les municipalités, les sociétés d’histoire et certaines institutions publiques comme BAnQ.
- On estime qu’il faut être prudent en matière de financement. Idéalement, des dépenses devraient entraîner des revenus.
- La tarification pour diffuser des archives revient à quelques reprises dans les discussions.
- La question de l’ouverture des archives doit correspondre à une certaine vision.
- Le besoin d’expertise est souvent évoqué par les participants.
- L’inquiétude au sujet du devenir des archives après la disparition des communautés est exprimée par plusieurs.
- La plupart des participants sont prêts à s’asseoir avec des partenaires susceptibles de les aider dans leur réflexion



En conclusion, certaines recommandations ont été faites par rapport aux attentes des participants à l’endroit du Comité des archives du CPRQ :

- Organiser d’autres journées de réflexion.
- Aider à trouver des solutions (boîte à outils).
- Nous aider dans l’élaboration d’un protocole de dépôt et d’ententes de partenariat
- Servir d’intermédiaire pour voir ce qui peut être offert par d’autres institutions.
- Faire un suivi sur une base régionale en s’inspirant des modèles présentés aujourd’hui.
- Nous aider à trouver des moyens pour mettre en valeur nos archives.

Quelques références

Bien que non exhaustive, voici une liste de publications permettant de nourrir vos réflexions :

- ASSEMBLÉE DES CHANCELIERS ET CHANCELIÈRES DU QUÉBEC (2009). *Les archives ecclésiales, diocésaines et paroissiales : patrimoine archivistique de l'Église catholique. Origine, conservation, perspective*. Montréal, Wilson & Lafleur, 101 p.
- ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC, COMMISSION DE LA CULTURE (2006). *Croire au patrimoine religieux du Québec*. 77 p. (<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1591395>).
- BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BAnQ) (2007). *ARCHIVES RELIGIEUSES... un patrimoine en quête d'accommodements : survol international, aperçu de la situation québécoise et perspectives*. Document réalisé par Michel Dufresne, Direction générale des archives, 59 p. (<http://goo.gl/0PDtr>).
- COMMISSION PONTIFICALE POUR LES BIENS CULTURELS DE L'ÉGLISE (www.vatican.va/roman_curia/pontifical_commissions/pcchc/documents/rc_com_pcchc_index-documents_fr.html) :
 - Inventoriage des biens culturels des Instituts de Vie Consacrée et des Sociétés de Vie Apostolique (15 septembre 2006).
 - Fonction pastorale des musées ecclésiastiques (15 août 2001).
 - La fonction pastorale des archives ecclésiastiques (2 février 1997).
 - Les biens culturels des instituts religieux (10 avril 1994).
- LAFONTAINE, Pierre (2010). *Le Centre des archives historiques du diocèse de Québec et les archives des communautés religieuses*. Communication présentée au Colloque du Regroupement des archivistes religieux (RAR) sur « L'avenir des archives religieuses au Québec », auditorium de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Montréal, 15 octobre 2010, 12 p. (www.observatoire-patrimoine-religieux.qc.ca/publications-et-liens.html) (10 avril 2012).
- OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2008). *État des lieux du patrimoine des institutions muséales et des archives. Cahier 6 : Les archives au Québec, des ressources documentaires à découvrir*. Québec, 80 p. (www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/cahier_6_etatdeslieux.pdf) :
 - Les onze cahiers sont disponibles en ligne sur le site de l'Observatoire (www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/etat_patrimoine.htm).
- REGROUPEMENT DES ARCHIVISTES RELIGIEUX (RAR), COMITÉ CENTRAL SUR L'AVENIR DES ARCHIVES RELIGIEUSES (2002). *Avenir des archives religieuses : étude de solutions concrètes pour leur permanence*. Montréal, 19 p.

Pour la suite...

L'ensemble de la documentation présentée lors de la *Journée des archives religieuses* est désormais en ligne sur le site du Conseil du patrimoine religieux québécois à l'onglet « Conférences », de la section « Activités de diffusion » (www.patrimoine-religieux.qc.ca/fr/activites/conferences.php).

En réponse aux nombreux commentaires reçus, le Comité des archives a décidé de créer un site Internet (<https://sites.google.com/site/comitedesarchives>) où il tentera de mettre à jour la liste des références susceptibles de vous aider dans vos réflexions et démarches.

Nous vous saurions gré de nous transmettre l'information sur toute documentation pouvant nous être utile dans ce processus, à l'adresse courriel comite.des.archives@gmail.com.

Nous vous invitons aussi à consulter régulièrement le site du Conseil, où seront annoncés nos prochains événements. Pour de plus amples renseignements :

Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ)
Tél. : 514 931-4701 – 1 866 580-4701
conseil@patrimoine-religieux.qc.ca
www.patrimoine-religieux.qc.ca

❖ ❖ *Cet événement est organisé par le*

Conseil du
patrimoine
religieux
du Québec

Comité
des archives

❖ ❖ *Merci à nos partenaires*

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 



Association
des archivistes
du Québec

